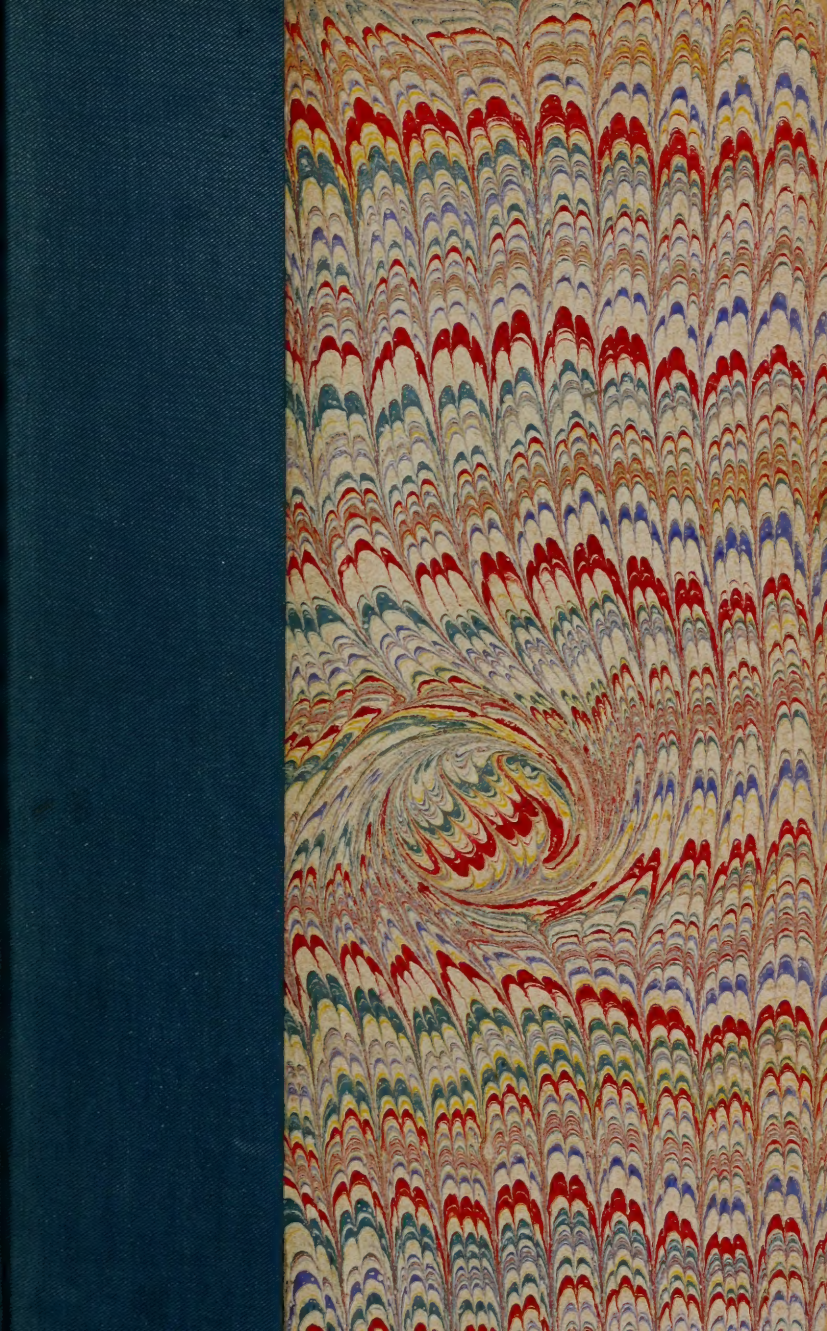

PQ
2391
.Z5
L3H
1913
SMRS

Passer à
Sainte-Beuve

CHARLES VERTEL

NATHALIE OUDOT ET SAINTE-BEUVE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Traité théorique et pratique du bail à nourriture (A. Rousseau, éditeur, Paris, 1900. 1 vol. in-8, 478 p.)

Du délit commis en état de nécessité (Poussielgue, éditeur, Paris, 1904. 1 br. in-8, 26 p.)

Des charivaris dans le midi de la France et de leur répression (Ed. Privat, éditeur, Toulouse, 1904. 1 br. in-8, 24 p.)

Les mineurs et la loi pénale (A. Rousseau, éditeur, Paris, 1906. 1 br. in-8, 40 p.)

Le problème scolaire (imprimerie des Orphelins d'Auteuil, Paris, 1910. 1 br. in-8, 8 p.)

Droits de la femme mariée sur les produits de son travail et les produits du travail de son mari depuis la loi du 13 juillet 1907 (A. Rousseau, éditeur, Paris, 1910. 1 vol. in-8, 256 p.)

Barthélemy Terrat (J. Dumoulin, éditeur. Paris, 1912. 1 vol. in-8, 214 p.)

HENRI LALOU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DE DROIT DE PARIS

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

CHARLES VERTEL

NATHALIE OUDOT

ET SAINTE-BEUVE

PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1913

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/charlesvertelna00lalo

AVANT-PROPOS

Les pages qu'on va lire procèdent d'une tentation, d'un désir et d'une suggestion.

La tentation, c'était de divulguer plusieurs documents intéressants — archives de la famille Oudot, correspondance inédite de Sainte-Beuve, journal tenu pendant cinquante ans par Charles Vertel, lettres et poésies diverses — que j'ai trouvés dans les papiers qu'avait gardés et classés avec le soin minutieux dont il était coutumier, mon cher et regretté beau-père Charles Vertel, et dont certains donnent la solution d'un problème qui a déconcerté jusqu'à présent tous ceux qui ont étudié la vie et les œuvres de Sainte-Beuve.

Le désir, c'était de mettre en lumière la beauté morale et les nombreux traits de désintéressement, de courage tranquille, de

résignation chrétienne, d'optimisme sans défaillance et d'inaltérable bonté, d'un homme qui — comme Charles Vertel — s'employait si modestement à les tenir comme naturels et à les cacher.

La suggestion, enfin, me venait d'une personne chérie qui a bien voulu d'abord me permettre, pendant les dix ans que j'ai connu Charles Vertel, de doubler les tendresses filiales qu'elle prodiguait à son excellent père et ensuite m'inciter et m'aider à rendre ici publics les faits et les écrits que j'ai rapportés.

Ceux qui prendront la peine de lire ce petit volume jusqu'au bout apprécieront si la tentation était excusable, si le désir valait qu'on y cède et si j'ai répondu aux charmes de la suggestion.

Paris, le 2 février 1913.

CHARLES VERTEL

NATHALIE OUDOT ET SAINTE-BEUVE

CHAPITRE PREMIER

LE GÉNERAL OUDOT ET LE CAPITAINE VERTEL (1768-1813)

A voir toujours souriant et aimable, animé par des yeux qui respiraient la douceur et la bonté, ce visage encadré de barbe blanche et coupé d'un grand nez aquilin ; à observer ces gestes accueillants et naturellement courtois avec lesquels il recevait ou abordait ses amis dès que son regard de myope lui avait permis de les reconnaître ; à considérer sa taille légèrement voûtée qu'avaient un peu inclinée près de cinquante ans d'assiduité et de travail dans les bureaux de l'administration de l'enre-

gistrement ; à regarder cette allure modeste, paisible et réservée, qui donc se fût douté que Charles Vertel était petit-fils et fils de soldats, que son grand-père maternel avait fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire et que son père avait guerroyé au Portugal et en Espagne ?

Son grand-père paternel, il est vrai, Jacques-François Vertel (1745-1820), avait exercé les fonctions plus obscures d'huissier royal au bailliage d'Ornans en Franche-Comté, et — chose assez paradoxale pour un huissier de campagne — il avait dû, par l'aménité de son caractère, se faire beaucoup d'amis, puisqu'en 1793, — en pleine Terreur, — il avait une si forte certitude de vivre longtemps encore qu'il prenait goût à composer un calendrier valable pour deux mille deux cents ans[1].

A cette même époque, un compatriote de Jacques-François Vertel, Jean-François Oudot, modeste vigneron d'Ornans, qui

1. Ce curieux calendrier a été conservé.

était né dans ce bourg le 21 septembre 1768, était parti à l'armée du Rhin avec les volontaires du Doubs. La carrière militaire de Jean-François Oudot, le grand-père maternel de Charles Vertel, fut, malgré sa brièveté, des mieux remplies et des plus brillantes. Lieutenant à vingt-quatre ans, le 6 août 1792, il est nommé capitaine un mois après, le 7 septembre 1792.

Le 11 messidor an III, il passe du bataillon des volontaires du Doubs à la 20e demi-brigade d'infanterie. Fait prisonnier de guerre le 19 brumaire an IV, il rentre en France le 17 prairial an V et est placé avec son grade à la 10e demi-brigade légère devenue le 10e régiment de même arme. De 1792 à l'an IX, on le trouve aux armées du Rhin, d'Allemagne et du Danube.

Le 3 vendémiaire an VIII, il reçoit deux coups de feu au passage de la Limat, en Suisse, ce qui ne l'empêche pas, le 22 messidor de la même année, à la prise de Fussen, en Souabe, de s'emparer, à la tête de dix

chasseurs, d'une pièce de canon et de faire quatre-vingts prisonniers.

En l'an XII, pendant qu'il est au camp de Boulogne, il reçoit des mains du maréchal Soult un sabre d'honneur. Au camp de Saint-Omer, il est fait chevalier (18 thermidor an XII) de l'ordre de la Légion d'honneur que Bonaparte avait institué deux ans auparavant et nommé chef de bataillon (12 fructidor an XIII) au 12e régiment d'infanterie légère. Le 15 nivôse an XIV, il était promu officier de la Légion d'honneur. En 1808, il conduit son bataillon en Portugal ; en 1809, il combat en Espagne avec les armées impériales, d'abord comme major au 15e régiment provisoire d'infanterie légère (3 janvier 1809), ensuite à la 4e demi-brigade provisoire (1er mai 1809). L'année suivante, il est en Brabant au 8e régiment d'infanterie légère. Le 1er février 1813, il est mis, comme colonel, à la tête du 156e régiment de ligne qui faisait partie de la Grande Armée.

Toutes ces campagnes avaient épuisé la santé du colonel. Dans les derniers mois

de l'année 1813, il tombe malade. Mais de pareils hommes ne peuvent vivre loin des camps et des batailles. En janvier 1814, le colonel Oudot, en congé de convalescence à Paris, se rend aux Tuileries à la réception de l'empereur qui venait (15 novembre 1813) de le nommer commandant (*sic*), de la Légion d'honneur[1]. Napoléon l'aperçoit : « Colonel, lui dit-il, vous êtes guéri; nous avons besoin de braves tels que vous. Allez trouver Feltre au ministère de la Guerre, votre brevet de général doit vous y attendre. »

C'était une habitude de Napoléon d'annoncer aux intéressés leur nomination et de les considérer comme promus au grade supérieur avant même que leur brevet soit signé. Le général Marbot en donne un exemple dans ses *Mémoires*[2] : « Napoléon,

1. Cette distinction, qui n'est pas mentionnée aux états de services de Jean-François Oudot tels qu'ils se trouvent au bureau des lois et archives du ministère de la Guerre, est indiquée dans l'*Almanach royal* (1814-1815, p. 404).

2. T. II, p. 143.

écrit-il, adressa des témoignages de satisfaction et donna plusieurs décorations. Le maréchal (Lannes) lui ayant rappelé mes anciens et nouveaux titres au grade de chef d'escadron, Napoléon répondit : « C'est « une chose que vous pouvez considérer « comme faite. » Puis, se tournant vers le maréchal Berthier : « Vous me ferez signer « ce brevet au premier travail que vous me « présenterez. »

En fait, dès la fin de l'année 1813, Oudot est attaché à la division d'Arrighi, duc de Padoue; et, à quarante-six ans, il a le commandement d'une brigade. C'est en cette qualité qu'il fait la campagne de France. Mais l'armée dont il fait partie doit rétrograder d'abord à Craonne, puis à Montereau. Le 29 mars, elle s'est repliée sous les murs de Paris. L'aile gauche, commandée par Mortier, duc de Trévise, est déployée à l'est de la capitale; l'aile droite, sous les ordres de Marmont duc de Raguse, et qui comprend la brigade à la tête de laquelle se trouve Oudot, occupe

Montreuil et couvre Bagnolet sur le plateau de Malassise. Le 30 mars 1814, se livre autour de Paris la bataille qui, d'après un historien autorisé[1], « fut la plus importante et la plus meurtrière de toutes celles de la campagne de France ». Si Marmont ne mérita pas ce jour-là les reproches que la duchesse d'Abrantès — qui ne paraît pas le priser beaucoup — reproduit avec complaisance contre lui[2], du moins il fut, à son habitude, insuffisant[3]. Ses lieutenants tâchèrent de réparer les fautes de leur chef. Oudot, en voulant entraîner sa brigade, formée par les effectifs des 43e, 50e, 66e et 88e régiments de ligne et composée en majeure partie de conscrits, est frappé mortellement à Belleville. Le 31, avec une permission de l'empereur Alexandre de Russie,

1. Henry Houssaye, **1814**, p. 519.

2. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. X, p. 263.

3. La duchesse d'Abrantès raconte dans sa langue d'une verdeur toute militaire qu'un jour Napoléon dit publiquement à Marmont : « Vous avez manœuvré comme une huître. » (*Mémoires*, t. VII, p. 485.)

chef des alliés, quelques amis de la famille, guidés par les ordonnances, reconnurent le corps d'Oudot sur le champ de bataille. Il a toujours reposé depuis cette époque au cimetière du Père-Lachaise.

Le titre de « général » reconnu à Oudot par Napoléon et sanctionné par le commandement même de la brigade à la tête de laquelle il tomba, lui fut, après sa mort, contesté dans des circonstances assez curieuses. En 1868, le baron Haussmann, préfet de la Seine, avait fait signer à Napoléon III un décret, aux termes duquel le nom de « rue Oudot » était donné à la voie publique situé dans le XVIII[e] arrondissement de Paris entre la rue des Poissonniers et la rue du Poteau[1]. Par arrêté préfectoral du 1[er] février 1877, cette dénomination disparut, la « rue Oudot », ayant été absorbée par la rue Championnet, dont elle était devenue le prolongement. Charles Vertel adresse alors une pétition à M. Flo-

1. *Journal des Débats*, 28 février 1868.

quet, préfet de la Seine, pour réclamer que le nom de « Oudot » soit de nouveau donné à une rue de Paris[1].

Cette pétition parvenait à l'autorité préfectorale en même temps qu'une pétition d'habitants de la « rue des Coucous » qui, en butte aux quolibets et aux facéties du public, sollicitaient d'être débarrassés de cette dénomination champêtre. C'est ainsi, écrit M. Denys Cochin[2], qu'on « fit appel au dévouement d'un brave général de la première République pour que son nom efface sur les plaques municipales celui des coucous. Va pour la rue Général-Oudot ».

Or, la rue en question — qui actuellement commence à l'avenue Daumesnil et se termine au boulevard Soult — s'appelle « rue du Colonel-Oudot ». Pourquoi pas « rue du Général-Oudot » ? Malgré les

1. Rapport présenté par M. Mesureur au nom de la troisième commission sur la dénomination d'un certain nombre de voies publiques, annexé au procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 juillet 1884.

2. *Journal des Débats*, 4 mai 1885.

réclamations de Charles Vertel, l'administration chicana. On eut beau lui faire observer que, si les états de services officiels de Oudot ne mentionnaient pas son titre de général, c'est parce que le décret qui lui conférait ce grade n'avait pu être publié en temps utile à cause de la mort inopinée de l'intéressé. L'administration ne voulut rien entendre. Elle ne connaissait que les états de services officiels. Pour transiger, on avait proposé d'appeler tout simplement la rue litigieuse « rue Oudot ». Les bureaux de l'Hôtel de Ville s'y opposèrent, en alléguant que cette dénomination engendrerait des confusions avec la rue Houdon.

Mais laissons ces misères et revenons à nos militaires. Les états de services de Simon-François-Joseph Vertel, père de Charles Vertel, pour être moins glorieux que ceux du général Oudot, sont cependant, eux aussi, très honorables.

Comme Oudot, Simon-François-Joseph Vertel était originaire d'Ornans qui, apparaît

ainsi comme le berceau de la famille. Il y était né le 6 mai 1782. Après avoir passé quelques mois au service de l'administration de l'enregistrement comme surnuméraire (1806-1807) et s'être fait apprécier de ses chefs[1], il est pris par la conscription et quitte les bureaux pour les camps. Incorporé au 12e régiment d'infanterie légère, le 14 mars 1807 comme soldat, il conquiert en cinq jours ses galons de caporal (19 mars 1807), et en quatre jours ceux de sergent (23 mars 1807). Huit semaines plus tard (24 mai 1807), il était sergent-major.

L'avancement n'était pas lent à cette époque-là. Il est vrai que, sitôt enrôlé, le soldat faisait campagne. Le sergent-major Vertel prit part, en effet, en 1807 et en 1808, à cette campagne du Portugal, dont

1. Voici les renseignements qui se trouvent au bureau du personnel, 5e registre des surnuméraires, p. 151 sur Simon-François-Joseph Vertel : « Il a de l'aptitude et de l'ardeur; aussi ses progrès ont été rapides : il connaît très bien le courant du bureau ; il sera bientôt en état de régir, étant assidu et d'une bonne conduite. »

les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*[1], ont raconté en détail les péripéties et les horreurs.

Si on rapproche les états de services du sergent-major Vertel de ceux de son compatriote et futur beau-père, Jean-François Oudot, on constate que l'un et l'autre étaient en Portugal en 1808 et que l'un et l'autre servaient au 12e régiment d'infanterie légère, Oudot comme chef de bataillon, Vertel comme sergent-major, probablement sous les ordres de celui-ci. Le 3 janvier 1809, Vertel recevait l'épaulette de sous-lieutenant, mais restait affecté au même régiment. Le même jour, Oudot quittait le 12e régiment d'infanterie et passait comme major au 15e. Pendant qu'Oudot partait dans les Flandres, Vertel restait dans la péninsule, de 1809 à 1813.

Le 5 février 1813, il est nommé lieutenant. Successivement aide de camp, d'abord du

1. T. VII, p. 336 et suiv.

général Dulong (23 juin 1813), puis du général Dutaillis (27 août 1813), il fait, avec la Grande Armée, la campagne de Saxe.

C'est au cours de cette campagne que, le 10 janvier 1814, à Torgau, il est fait prisonnier de guerre. Il rentre en France le 20 mai suivant, au lendemain de la première Restauration. Le 1er octobre 1814, on le trouve dans les gardes du corps du roi à la compagnie écossaise; le 26 janvier 1815, aide de camp du général de Bruges. Pendant les Cent-Jours il est adjoint à l'état-major du 6e corps, puis aide de camp du général Leclerc. Après Waterloo, il est mis en non-activité par suite du licenciement (5 août 1815). Le 24 décembre 1817, il reprend du service à la légion de la Charente devenue, quelque temps plus tard, le 42e régiment de ligne. Il y occupe successivement l'emploi de lieutenant d'habillement (4 mai 1820), puis de capitaine d'habillement (25 avril 1821), puis de capitaine-trésorier (2 décembre 1823). Sa carrière militaire, comme

on le verra dans la suite, devait le conduire au grade supérieur. Mais un événement important — son mariage — prend date à ce moment, si on peut ainsi parler, au milieu de ses états de services.

CHAPITRE II

NATHALIE OUDOT :
UNE AMIE D'ENFANCE DE SAINTE-BEUVE
(1813-1825)

Comment, le 10 novembre 1825, le capitaine Vertel, chevalier des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, qui avait alors quarante-trois ans et se trouvait en garnison à Briançon, épousa-t-il à Paris Thérèse-Josèphe-Nathalie Oudot qui venait à peine d'atteindre sa majorité, comme étant née au Havre le 24 nivôse an XI (14 janvier 1803), c'est ce qu'il faut essayer d'expliquer.

Le général Oudot avait épousé une compatriote d'Ornans, sa cousine germaine

Jeanne-Françoise Saulnier (1777-1832)[1]. De ce mariage étaient nés trois enfants : l'aînée Nathalie, la mère de Charles Vertel dont nous allons parler ; le puîné, Jules Oudot (1804-1864), le futur professeur à la Faculté de droit de Paris, connu aujourd'hui encore par ses ouvrages justement réputés, intitulés : *Philosophie du droit ; Conscience et science du devoir* et proclamé en son temps, par ses collègues et ses élèves, « le chef de l'école philosophique[2] » ; enfin la cadette Élisa (1813-1887), qui épousa Pierre Jovinet.

Dès la mort de son mari, Mme Oudot, sans autre ressource qu'une pension de veuve de général, réduite en 1819 à la pen-

1. Jeanne-Françoise Saulnier avait deux sœurs : la puînée, Julie, épousa Ambroise Bastide ; la cadette, Sylvie, épousa Régis Courbet, le père de Gustave Courbet, le maître peintre d'Ornans qui était ainsi, par sa mère, le cousin de Charles Vertel.

2. La fille de Jules Oudot, Marie, épousa Ed. Vuatrin, professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Paris.

sion de veuve de colonel, se voua à l'éducation des trois enfants dont elle avait la charge.

Nathalie qui, du vivant même de son père, avait été placée dans la « maison impériale Napoléon de Saint-Denis », y resta quelque temps encore. Elle était à la fois, paraît-il, très jolie et très sérieuse. Au cours de ses campagnes, son père lui adressait des lettres qui sont conservées et où il manifestait, avec les témoignages d'affection les plus touchants, l'estime qu'il avait pour la précoce maturité de sa fille. De Paris, Mme Oudot écrivait, le 27 avril 1813, une lettre pleine de sages conseils, dans laquelle elle lui disait notamment :

Fais-toi aimer ; tu en connais le chemin en pratiquant les principes que je t'ai donnés. Fais des petites amies. Recherche celles qui ont des peines, celles éloignées de leurs parents ou qui n'en ont pas. Sois-leur agréable : tu en éprouveras une satisfaction intérieure... Quand j'aurai des nouvelles de ton papa, je t'en donnerai.

Ta petite sœur[1] se porte bien ; je ferai mon possible pour que tu puisses la voir dimanche.

Jules Oudot fut placé au collège Charlemagne où il remporta de brillants succès scolaires. Or, pendant que Jules Oudot était élève au collège Charlemagne, un jeune provincial, orphelin de père dès sa naissance, né en 1804 comme Jules Oudot, était mis à l'institution Landry dont les élèves suivaient les cours au collège Charlemagne[2]. Ce jeune provincial était Charles-Augustin Sainte-Beuve, que sa mère avait amené de Boulogne-sur-Mer, où il était né, à Paris pour y parfaire ses études. Jules Oudot et Sainte-Beuve se lièrent d'amitié, ils furent reçus dans la famille l'un de l'autre Le fait était vraisemblable ; il est établi.

Nous disons que le fait est d'abord vraisemblable. Oudot et Sainte-Beuve étaient,

1. Élisa, qui était née quelques semaines plus tôt.

2. D'Haussonville, *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*, p. 16.

en effet, par leurs goûts et leur situation, destinés à se fréquenter.

L'un et l'autre étaient acharnés au travail. « Sainte-Beuve était le modèle des élèves au travail » écrit un de ses compatriotes[1]. « Jules Oudot s'est livré avec une persévérante ardeur à ses études », écrit également un des compatriotes du jurisconsulte[2]. L'un et l'autre étaient de situation très modeste. Mme Oudot n'avait que sa pension de veuve d'officier, Sainte-Beuve a parlé lui-même, dans *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, de la « médiocrité de sa condition et de sa fortune[3] ». L'un et l'autre avaient un goût marqué pour les recherches philosophiques. N'est-ce pas en fréquentant le futur auteur de la *Philosophie du droit*, que Sainte-Beuve a pu écrire dans *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, cet aveu : « Je compris que

1. M. Morand, *Les jeunes années de Sainte-Beuve*, p. 13.
2. Vieux, *La Franche-Comté*, 22 sept. 1865.
3. Édition Delangle, 1829, p. 8.

les hautes questions de droit naturel, de droit public appartiennent au philosophe bien plus qu'à l'avocat et que le domaine de celui-ci se borne souvent aux champs stériles du droit civil, droit barbare, local, arbitraire[1]. » L'un et l'autre étaient orphelins de père et vivaient avec leur mère. Quoi de plus naturel, dès lors, que les deux camarades de Charlemagne se lient d'amitié et que Sainte-Beuve fréquente la famille Oudot.

C'est d'ailleurs ce qui arriva. On peut en donner trois séries de preuves : des lettres, un sonnet et un aveu.

Voyons d'abord les lettres. Dans de multiples lettres écrites par Sainte-Beuve à Nathalie Oudot, devenue par son mariage, Nathalie Vertel, le célèbre critique fait maintes fois allusion au souvenir du passé. C'est ainsi que, le 31 décembre 1837, il lui écrit de Lausanne, où il professait à l'Université et où il eut l'idée de son

1. Édition Delangle, 1829, p. 9.

Port-Royal[1]. « Quel bonheur quand je ressaisirai le passé interrompu. Je vous embrasse respectueusement[2]. » Le 6 janvier 1850, il écrit encore : « Vous et les vôtres vous vous trouvez au bout d'une de ces perspectives et de ces avenues du passé[3]. » Le 4 janvier 1858, nouveau rappel : « M. Moriès était un témoin de notre jeunesse et de ces belles années regrettées[4]. » Le 22 février 1860, il dit dans le même ordre d'idées : « Je reste fidèle à tous les meilleurs et les plus frais souvenirs du passé[5]. »

Voilà les lettres. Voici le sonnet. Il est écrit de la main de Sainte-Beuve, est daté du 28 mars 1828, se trouve contenu dans une enveloppe adressée à Élisa Oudot qui venait d'avoir quinze ans, comme

1. V. *Livre d'or de Sainte-Beuve*, p. 46).
2. V. cette lettre publiée *in extenso* dans la *Correspondance* de Sainte-Beuve, t. 1er, p. 42.
3. V. cette lettre *infra*, p. 73.
4. V. cette lettre *infra*, p. 86.
5. V. cette lettre *infra*, p. 92.

née en 1813, et commence par le vers :

Sur un front de quinze ans, les cheveux blonds
[d'Aline.

Ce sonnet est reproduit dans l'édition de 1829 de *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, à la page 88.

Voici enfin l'aveu. Dans la pièce XVIII du livre des *Consolations* (1830), Sainte-Beuve écrit :

Que n'ai-je eu comme lui (Dante) mes amours à
[neuf ans?
Mais quoi, n'en eus-je pas ? N'eus-je pas ma
[Camille,
Douce blonde au front pur, paisible jeune fille
Qu'au jardin je suivais, la dévorant des yeux?
N'eus-je pas *Natalie au parler sérieux*
Qui remplaça Camille...

« Natalie au parler sérieux », est-ce bien Nathalie Oudot ? Une autre pièce de vers de Sainte-Beuve, dont il sera question au chapitre suivant et qui, comme nous le démontrerons, est adressée à Nathalie

Oudot, dépeint une jeune fille « pensive et *sérieuse* », ayant

Un parler sobre et froid et qui plaît cependant.

Si on observe en outre, que le prénom de Nathalie n'est pas très commun, il n'est pas téméraire d'identifier Nathalie Oudot avec la Natalie dont Sainte-Beuve parle dans les *Consolations*.

Or, le capitaine Vertel demande à la fin de l'année 1825 la main de Nathalie Oudot. Sans doute le pétendant est plus âgé de vingt-deux ans que Nathalie. Mais n'y a-t-il pas de sérieuses raisons de convenances pour agréer sa demande ? La famille Oudot et la famille Vertel étaient toutes deux originaires d'Ornans et se connaissaient. Malgré les vicissitudes des guerres de la Révolution et du premier Empire, elles étaient restées en relations suivies, puisque le commandant Oudot avait eu sous ses ordres, au 12ᵉ régiment de ligne, pendant la campagne de Portugal, le sergent-major Vertel, son cadet de quatorze années.

D'autre part, la veuve du général Oudot ne trouvait pas inopportun d'établir rapidement l'aînée de ses enfants et d'avoir pour gendre un homme de l'âge du capitaine Vertel qui pourrait, dans une certaine mesure, être un second père pour ses enfants et alléger les charges d'éducation qui pesaient sur elle. Enfin Nathalie, quoique très jeune et très belle, n'était-elle pas, par la maturité de son esprit et le « sérieux » de son caractère en situation de ne pas avoir des goûts trop différents de ceux du mari qui se présentait?

Il est probable que la candidature du capitaine Vertel à la main de Nathalie Oudot émut profondément Saint-Beuve. Il est même assez vraisemblable que le passage suivant de *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme*[1], où trois ans plus tard Sainte-Beuve raconte sa vie, fait allusion à cet événement.

Que faire ? à quoi me résoudre? Faut-il donc

1. Édit. Delangle, année 1829, p. 3).

la laisser épouser à un autre? — En vérité je crois qu'elle me préfère. Comme elle rougissait à chaque instant, et me regardait avec une langueur de vierge amoureuse, quand sa mère me parlait de l'épouseur qui s'était présenté et tâchait de me faire expliquer moi-même! Comme son regard semblait se plaindre et me dire : ô vous que j'attendais, me laisserez-vous donc ravir à vos yeux, lorsqu'un mot de votre bouche peut m'obtenir ! Aussi qu'allais-je y faire durant de si longs soirs, depuis tant d'années? Pourquoi ces mille familiarités de frère et de sœur... et ces lectures d'hiver au coin du feu, en tête à tête avec elle, près de sa mère sommeillante?

Nathalie Oudot n'écouta que la voix de la raison. Elle n'eut pas à se repentir d'avoir donné sa foi au capitaine Vertel. Nous en avons la preuve dans une liasse de billets jaunis par le temps que, à tous propos, pendant les années 1826, 1827 et 1828, soit à Briançon, soit à Metz, où le jeune ménage tenait garnison, Nathalie adressait à son mari. Un jour (billet daté du mois de mars 1826), elle lui écrit : « Je souhaite bon appétit à M. l'officier de garde; je me

rappelle à son souvenir et je le préviens que dame Raison a bien voulu me tenir compagnie et que, grâce à elle, j'espère voir s'écouler le long espace de temps qui va encore me séparer de lui. » Une autre fois, un billet daté du 16 juin 1826 à trois heures du soir intitulé :« Deux mots d'amitié à celui que j'aimerai toujours », porte : « Il y a déjà quatre heures que je ne vous ai vu ; il me semble qu'il y a bien longtemps..., j'ai pensé à vous continuellement. Je vous dis cela parce que je suis sûre que vous en faites autant de votre côté et que ces vilaines gardes vous déplaisent autant qu'à moi : le ministre de la Guerre devrait en exempter tous ceux qui sont aussi gentils que vous, s'il y en a. » Et le capitaine écrit de son côté à la même heure (son billet est daté du 16 juin 1826, à quatre heures). « Comment ma petite bonne amie a-t-elle passé la journée ? J'ai déjà bien pensé à elle, ou pour mieux dire, je n'ai fait que cela. Comme il fait beau ce soir, je l'engage et je la prie de sortir après son dîner, à cinq ou

six heures : elle passera sur la place et là j'aurai le plaisir de lui souhaiter le bonsoir. Malheureusement, je ne pourrai pas l'embrasser. » En 1828, trois ans après le mariage, les billets sont aussi brûlants et aussi fréquents.

Le bonheur dont jouissait ainsi Nathalie Oudot, avait-il causé à son ami d'enfance, Sainte-Beuve, un tel dépit qu'il s'abstînt désormais, soit de rendre visite au nouveau ménage, soit de correspondre avec lui ? C'est ici le lieu d'élucider l'intéressant problème littéraire qu'a fait naître une des plus jolies poésies de Sainte-Beuve.

CHAPITRE III

UNE POÉSIE DE SAINTE-BEUVE EN 1829 — UN PASTEL SANS NOM — LE PORTRAIT DE NATHALIE OUDOT

Au début de l'année 1829, une lettre datée du 4 janvier, timbrée par la poste le 5 et portant la suscription « Monsieur Vertel, capitaine au 32e régiment d'infanterie de ligne, Place d'Armes, café de Versailles à Douai, Nord » contenait une pièce de soixante-douze vers et ne la faisait précéder que de l'explication suivante : « Voici des vers que Sainte-Beuve nous a lus hier soir. »

La poésie était jolie. Il est indispensable de la citer en entier, tant pour faire connaître la pièce litigieuse, que pour permettre de souligner les passages qui per-

mettront de mieux révéler l'inconnue qui en est l'héroïne :

Toujours je la connus pensive et sérieuse ;
Enfant, dans les ébats de l'enfance joueuse
Elle se mêlait peu, parlait déjà raison ;
Et quand ses jeunes sœurs couraient sur le gazon,
Elle était la première à leur rappeler l'heure,
A dire qu'il fallait regagner la demeure ;
Qu'elle avait de la cloche entendu le signal ;
Qu'il était défendu d'approcher du canal,
De troubler dans le bois la biche familière,
De passer en jouant trop près de la volière : [*ans*,
Et ses sœurs l'écoutaient. *Bientôt elle eut quinze*
Et sa raison brilla d'attraits plus séduisants :
Sein voilé, front serein où le calme repose,
Sous de beaux cheveux bruns une figure rose,
Une bouche discrète au sourire prudent,
Un parler sobre et froid, et qui plaît cependant ;
Une voix douce et ferme, et qui jamais ne tremble,
Et deux longs sourcils noirs qui se fondent en-
[semble.
Le devoir l'animait d'une grave ferveur ;
Elle avait l'air posé, réfléchi, non rêveur :
Elle ne rêvait pas comme la jeune fille,
Qui de ses doigts distraits laisse tomber l'aiguille,
Et du bal de la veille au bal du lendemain
Pense au bel inconnu qui lui pressa la main.

Le coude à la fenêtre, oubliant son ouvrage,
Jamais on ne la vit suivre à travers l'ombrage
Le vol interrompu des nuages du soir, [choir.
Puis cacher tout d'un coup son front dans son mou-
Mais elle se disait qu'un avenir prospère
Avait changé soudain par *la mort de son père*,
Qu'elle était *fille aînée*, et que c'était raison
De prendre part active aux soins de la maison.
Ce cœur jeune et sévère ignorait la puissance
Des ennuis dont soupire et s'émeut l'innocence.
Il réprima toujours les attendrissements
Qui naissent sans savoir, et les troubles charmants,
Et les désirs obscurs, et ces vagues délices,
De l'amour dans les cœurs naturelles complices.
Maîtresse d'elle-même aux instants les plus doux,
En embrassant sa mère, elle lui disait *vous*.
Les galantes fadeurs, les propos pleins de zèle
Des jeunes gens oisifs étaient perdus chez elle ;
Mais qu'un cœur éprouvé lui contât un chagrin,
A l'instant se voilait son visage serein :
Elle savait parler de maux, de vie amère,
Et donnait des conseils comme une jeune mère.
Aujourd'hui la voilà mère, épouse à son tour ;
Mais c'est chez elle encor raison plutôt qu'amour.
Son paisible bonheur de respect se tempère ;
Son époux, déjà mûr, serait pour elle un père ;
Elle n'a pas connu l'oubli du premier mois,
Et la lune de miel qui ne luit qu'une fois ;

Et son front et ses yeux ont gardé le mystère
De ces chastes secrets qu'une femme doit taire.
Heureuse comme avant, à son nouveau devoir
Elle a réglé sa vie... Il est beau de la voir,
Libre de son ménage, un soir de la semaine,
Sans toilette, en été, qui sort et se promène
Et s'asseoit à l'abri du soleil étouffant,
Vers six heures, sur l'herbe, *avec sa belle enfant*.
Ainsi passent ses jours depuis le premier âge,
Comme des flots sans nom sous un ciel sans orage,
D'un cours lent, uniforme, et pourtant solennel;
Car ils savent qu'ils vont au rivage éternel.

Et moi qui vois couler cette humble destinée
Au penchant du devoir doucement entraînée,
Ces jours purs, transparents, calmes, silencieux,
Qui consolent du bruit et reposent les yeux,
Sans le vouloir, hélas! je retombe en tristesse;
Je songe à mes longs jours passés avec vitesse,
Turbulents, sans bonheur, perdus pour le devoir.
Et je pense, ô mon Dieu! qu'il sera bientôt soir!

Tel est ce délicieux pastel sans nom.

Cette poésie se trouve à la page 148 de l'édition de 1829 de *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*. Elle y est précé-

dée de ce vers de la *Vita nuova* de Dante :

Tacendo il nome di questa gentillissima

Elle a attiré l'attention de ceux qui ont étudié les œuvres de Sainte-Beuve.

Lamartine en parle dans son *Cours familier de littérature* [1]

M. d'Haussonville [2] écrit de son côté : « Sainte-Beuve, qui avait longtemps étudié les lakistes anglais, Wordsworth, Cooper et leur école, les traduit ou les paraphrase souvent; et, quand il ne les traduit pas, il les copie en reproduisant leurs tableaux d'amour idéal et de bonheur domestique. Sa meilleure pièce en ce genre est celle qui commence ainsi :

Toujours je la connus pensive et sérieuse...

et dont la fin mériterait peut-être de rester gravée dans la mémoire de ceux qui aiment la poésie simple. »

1. Livraison de mai 1864 consacrée à Sainte-Beuve et à ses poésies.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1875.

D'autre part, M. Félix Reyssié, dans un article du *Journal des Débats* du 13 septembre 1899, sur les premières poésies de Sainte-Beuve, écrit que celui-ci « reproduit le tableau d'intérieur et se plaît à l'histoire pot-au-feu de la petite ouvrière, esclave du devoir, « pensive et sérieuse ».

Mais des littérateurs ne se sont pas contentés de voir dans cette pièce de vers une simple reproduction idéale des tableaux de bonheur domestique ou des lakistes anglais.

Puisque la citation de la *Vita nuova* de Dante annonce que Sainte-Beuve veut « taire le nom de cette très gracieuse », c'est que le poète a pensé à une dame déterminée. On a donc cherché quelle était la jeune femme qui avait servi de modèle à Sainte-Beuve.

A deux reprises, à notre connaissance, M. Jules Lemaître a posé le problème ; une première fois dans le feuilleton dramatique du *Journal des Débats* du 15 juin 1896 et une seconde fois dans une conférence, « les

péchés de Sainte-Beuve », donnée à la Société des conférences, le 13 janvier 1911, et publiée dans le fascicule de la *Revue hebdomadaire* du 21 janvier suivant.

« Je suis tenté de croire, écrit M. Jules Lemaître en 1896, que l'admirable pièce des *Consolations*[1] « Toujours je la connus, etc. » fut inspirée à Sainte-Beuve par le souvenir de cette charmante Ondine Valmore. Mais pour l'affirmer, il faudrait consulter les dates ; je n'ai pas sous la main les poésies de Sainte-Beuve. »

En 1911, M. Jules Lemaître abandonne lui-même l'hypothèse qu'il avait ainsi présentée sous réserve de contrôle : « Si les dates ne s'y opposaient, dit-il, on serait tenté de croire que ce fut le souvenir d'Ondine Valmore qui inspira à Sainte-Beuve l'admirable pièce de *Joseph Delorme* « Toujours je la connus, etc. »

1. Cette référence aux *Consolations* est certainement un *lapsus* ; c'est « *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme* » qu'il y faut substituer.

En effet, les dates s'y opposent. Car s'il est exact que Sainte-Beuve fréquenta, chez Mme Desbordes-Valmore (Marceline, comme il l'appelait) et qu'il en fut un admirateur passionné ; s'il est exact qu'il s'intéressa aux deux filles de Mme Desbordes-Valmore ; s'il est exact encore que l'aînée, Hyacinthe, avait conservé toujours son surnom d'enfant, Ondine, et que la cadette s'appelait Inès, l'inconnue du poème « Toujours je la connus pensive et sérieuse » écrit en janvier 1829 et publié au cours de cette même année, ne peut être ni Ondine Desbordes-Valmore pour la bonne raison que, née en 1821, elle n'avait à cette époque que huit ans, ni, à plus forte raison, sa sœur cadette Inès[1].

Il faut donc proposer un autre nom. Or des considérations extrinsèques et des argu-

1. Nous avons emprunté les détails concernant Mme Desbordes-Valmore et ses deux filles à un article de M. André Hallays, intitulé « Sainte-Beuve et Ondine Desbordes-Valmore », et publié dans le *Livre d'or de Sainte-Beuve*, p. 309 et suiv.

ments intrinsèques nous conduisent à affirmer avec certitude que l'inconnue de la pièce de vers est Nathalie Oudot.

Voici d'abord les considérations étrangères au texte même de la pièce. Dès que la pièce est composée, Sainte-Beuve vient la lire à celle et à la famille de celle qu'il a voulu peindre (Lettre du 4 janvier 1829 relatée au début de ce chapitre). Sainte-Beuve, même après le mariage de Nathalie, n'a pas cessé de fréquenter chez elle et de correspondre avec elle[1]. Il était bien accueilli par le capitaine Vertel : l'exemplaire de « *Joseph Delorme* » que nous avons entre les mains porte une dédicace de Sainte-Beuve ainsi libellée : « Offert à M. Vertel, hommage

1. Nous avons entre les mains trente-trois lettres autographes de Sainte-Beuve à Mme Vertel. La plus ancienne est du 31 décembre 1837 et la dernière du 23 décembre 1868. Quatre d'entre elles ont été publiées, celles du 31 décembre 1837 et du 22 août 1862 dans la *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I^er^, p. 42 et 300 ; une autre du 10 juillet 1844 dans la *Nouvelle Correspondance de Sainte-Beuve*, p. 94, et une quatrième enfin, du 23 décembre 1868, dans le *Livre d'or de Sainte-Beuve*, p. 33.

respectueux. Sainte-Beuve », et une lettre du capitaine Vertel à sa fille Noéma envoyée de New-York en 1843 et relatée au chapitre suivant (p. 51) demande l'opinion de Sainte-Beuve sur le mérite d'une production littéraire.

D'autre part, une lettre écrite par Sainte-Beuve à Mme Vertel le 10 juillet 1844, au lendemain de son élection à l'Académie française au fauteuil de Casimir Delavigne et en réponse à un billet de félicitations de Mme Vertel, porte : « Je regrette le temps où je vous chantais, et toutes les académies du monde ne sont que des palliatifs fort peu récréants[1]. » Une autre lettre du 22 août 1862, ayant pour but de remercier de l'envoi d'un portrait de Mme Vertel, contient les deux phrases suivantes : « Votre portrait ne quittera pas la cheminée; j'en ai un autre dans ma mémoire du cœur[2]. »

1. V. la référence de cette lettre à la note de la page précédente.

2. V. *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I^er^, p. 300.

Le 20 juin 1853 Mme Nathalie Vertel, dans une lettre à son fils Charles, fait allusion à « l'éloge poétique » dont sa jeunesse a été l'objet. Le 14 février 1867, elle écrit à Sainte-Beuve : « Par votre poésie ma jeunesse gracieuse a été honorée[1]. »

En somme, Sainte-Beuve a connu Nathalie Oudot dès son arrivée à Paris (1818), au moment où il vient suivre les cours au collège Charlemagne; il ne cesse de fréquenter la famille de Nathalie et de rester en relations avec elle; il l'a chantée et a fait en vers son portrait dans sa jeunesse. Voilà les arguments extrinsèques.

Passons aux arguments que nous appelons intrinsèques et qui sont fournis par la poésie même de Sainte-Beuve. Ils sont décisifs si on considère qu'un certain nombre de traits du délicieux pastel de Sainte-Beuve sont caractéristiques et que, s'appliquant sans aucun doute à Nathalie, ils révèlent d'une manière évidente le nom

1. V. ces lettres *infra*, p. 66 et 97.

du modèle. Ces traits sont au moins au nombre de sept. Nous les avons indiqués en lettres italiques en reproduisant la pièce de vers. Il suffit de les expliquer rapidement dans leur ordre

1° ... *Bientôt elle eut quinze ans.*

Sainte-Beuve est arrivé à Paris en 1818[1]. C'est cette année qu'il a connu Jules Oudot et Nathalie. Or, cette dernière, née en 1803, avait alors précisément quinze ans quand Sainte-Beuve la vit pour la première fois. C'est à ce moment de sa vie que Sainte-Beuve commence à se placer pour parler d'elle.

2° *Un avenir prospère*
Avait changé soudain par la mort de son père.

Cette phrase fait allusion à la mort du général Oudot qui, survenue en 1814 sur le champ de bataille, laissait Mme Oudot sans ressources.

3° *Elle était fille aînée...*

1. Notes sur Sainte-Beuve : *le National*, 15 octobre 1869.

Jules Oudot et Élisa Oudot étaient nés en 1804 et en 1813, tandis que Nathalie était née en 1803.

4° *En embrassant sa mère, elle lui disait vous.*

Nathalie Oudot avait l'habitude de dire « vous », même à ses parents. Les billets à son mari reproduits au chapitre précédent révèlent cette habitude.

5° *Aujourd'hui, la voilà mère, épouse à son tour.*

Aujourd'hui — c'est-à-dire en janvier 1829, — Nathalie Oudot était mariée depuis quatre ans. De son mariage était née, à Metz, le 16 août 1826, Clotilde Vertel.

6° *Son paisible bonheur de respect se tempère ;*
Son époux déjà mûr serait pour elle un père.

Le premier vers fait une allusion évidente d'abord aux sentiments que le capitaine Vertel inspirait à Nathalie. Nous avons dit quels ils étaient. Sainte-Beuve en avait été le témoin puisqu'il continuait à fréquenter les Vertel et les Oudot. Quant au second vers, — le seul peut-être de toute

la pièce dans lequel Sainte-Beuve, non sans malice, ait égratigné celui que Nathalie lui avait préféré, — il traduit la grande différence d'âge qui existait entre Nathalie et son mari puisque au moment de leur mariage Nathalie venait à peine d'atteindre sa majorité alors que le capitaine avait déjà quarante-trois ans.

7° *Et s'asseoit à l'abri du soleil étouffant,*
Vers six heures, sur l'herbe, avec sa belle enfant.

La belle enfant, c'est Clotilde Vertel qui avait, au début de l'année 1829, deux ans et demi.

Telles sont les multiples preuves qui concourent à la démonstration qui nous incombait Isolées elles pourraient paraître insuffisantes. Mais leur ensemble donne une certitude.

Une seule objection peut être faite à notre raisonnement. Elle est tirée de deux vers :

Et quand ses *jeunes sœurs* couraient sur le [gazon.
Et ses sœurs l'écoutaient... »

Nathalie Oudot n'avait pas deux sœurs, mais, comme nous l'avons dit, un frère, Jules Oudot, plus jeune qu'elle d'un an, et une sœur, Élisa, sa cadette de dix ans. Peut-être Sainte-Beuve a-t-il donné deux sœurs à son modèle pour les besoins du vers ou les beautés du paysage. Cette légère inexactitude ne saurait suffire à notre sens pour infirmer notre conclusion. Elle n'avait pas empêché d'ailleurs M. Jules Lemaître de proposer son hypothèse « Ondine Desbordes-Valmore » bien qu'Ondine n'ait pas eu deux sœurs mais, comme Nathalie Oudot, un frère et une sœur.

En somme, *questa gentilissima*, c'est d'une manière tout à fait ressemblante Nathalie Oudot.

Il était d'ailleurs naturel que Sainte-Beuve, qui avait adressé une poésie à Élisa Oudot, sœur cadette de Nathalie[1],

Sur son front de quinze ans, les cheveux
[blonds d'Aline, etc.

1. V. *supra*, p. 21 et 22.

n'oubliât pas Nathalie qu'il connaissait mieux, dont l'âge était le même que le sien et dont l'amitié paraît avoir, dès le début, laissé dans son cœur un ineffaçable souvenir.

Nathalie, du reste, ne s'y est pas trompée. A propos d'un roman de Miss Edgeworth, *Hélène*[1], où l'un des personnages récite une dizaine de vers de la poésie *Toujours je la connus*, Mme Vertel écrit, après la copie du passage qui avait été faite par son fils : « Ces vers faits pour Mme Vertel par M. Sainte-Beuve et qui sont dans son recueil de poésies de Joseph Delorme ont été intercalés dans le roman d'Hélène par Maria Edgeworth. »

Cette constatation suggère une hypothèse.

La première poésie de l'ouvrage *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, sous le titre « Premier amour », contient de la

1. Traduit de l'anglais par Louise Sw Belloc. t. Ier p. 361 et 362.

part de Sainte-Beuve une confession qui paraît bien se rapporter au sentiment que lui avait inspiré Nathalie Oudot. Après avoir rappelé

Le velours de sa joue et sa fleur de jeunesse.
Et ses grands sourcils noirs couronnant tous ses [traits.

il raconte la scène suivante :

Un soir je lui trouvai de moins vives couleurs
. . . . . .
Le lendemain un autre avait reçu sa foi.
Par le vœu de ta mère à l'autel emmenée
Fille tendre et pieuse, épouse résignée,
Sois heureuse par lui, sois heureuse sans moi.

Sans être pour cette poésie aussi affirmatif que pour le morceau « Toujours je la connus », nous inclinons à penser que la pensée de Nathalie n'y a pas été étrangère. « Les grands sourcils noirs » sont la reproduction presque textuelle du dix-huitième vers de « Toujours je la connus », ainsi conçu :

Et deux longs sourcils noirs qui se fondent en- [semble

D'autre part, l'allusion faite au mariage consenti « par le vœu de sa mère » et le soupir :

Sois heureuse par lui, sois heureuse sans moi,

paraissent rappeler directement à la fois les conditions dans lesquelles Nathalie s'est mariée et le dépit que Sainte-Beuve dut concevoir de cet hymen.

CHAPITRE IV

DERNIÈRES JOIES ET PREMIÈRES ÉPREUVES DE NATHALIE VERTEL : NAISSANCE DE CHARLES ET MORT DE SON MARI — LES SYMPATHIES DE SAINTE-BEUVE

(1826-1844)

Sois heureuse par lui ; sois heureuse sans moi.

Dans les premières années du mariage de Nathalie Oudot avec le capitaine Vertel, ce vœu mélancolique de Sainte-Beuve se réalisa. Nathalie fut heureuse par son mari. Ce bonheur fut accru d'abord par la naissance de Clotilde à Metz (16 août 1826), et de Noéma à Calais (8 décembre 1831).

Entre temps, le capitaine Vertel avait conquis son quatrième galon. Le 5 novembre 1830, il était major au 11e léger. Mais les changements de garnison étant

coûteux pour sa famille et fatigants pour sa femme, il demande à passer dans l'intendance, espérant ainsi une situation plus stable. Le ministre de la Guerre lui donne satisfaction dans une lettre (7 avril 1837), des plus élogieuses où il lui annonce cette promotion « qui est la récompense de bons services ». C'est en cette qualité qu'il va d'abord à Digne, puis à Nancy (29 septembre 1838).

Il ne manquait à cette famille qu'un fils pour que son bonheur fût complet. Charles naît à Nancy le 14 novembre 1838, dans la maison qui porte le numéro 17 de la rue Sainte-Catherine.

La naissance de Charles Vertel marque pour sa famille la fin d'une période heureuse. Aussitôt après ce joyeux événement, la mort, la gêne et la maladie fondent sur le foyer pendant si longtemps, que c'est dans une atmosphère de deuil et de détresse matérielle et morale que se sont écoulées l'enfance, l'adolescence et la jeunesse de Charles.

Le 7 décembre 1839, sa sœur Clotilde meurt. Quatorze mois plus tard le sous-intendant Vertel recevait de l'intendant de la troisième division, une lettre qui lui annonçait « sa mise à la retraite par ancienneté ».

J'étais loin de penser, mon cher camarade, écrivait l'intendant à son subordonné, que je serais privé aussi promptement de vos bons et loyaux services dont je me plais à constater toute l'efficacité ; et je m'étonne que M. le ministre de la Guerre ait pu faire prendre une décision qui prive le corps de l'intendance d'un fonctionnaire aussi utile que dévoué : ce ne peut être que le résultat d'une mesure générale basée sur l'âge et la durée des services ; et, si quelque chose peut vous consoler de cette retraite anticipée, c'est sans nul doute le regret qu'elle fait éprouver à tous vos camarades.

Cette retraite réduisait d'une manière sensible les ressources de la famille. Nathalie Oudot et le capitaine Vertel ne s'étaient pas mis en ménage avec des dots bien opulentes. Celle du capitaine était

évaluée à dix mille francs « tant en argent que rentes, créances et effets mobiliers ». Celle de la future avait consisté « dans la part qu'elle avait à recueillir dans la succession de son père dont elle était héritière pour un tiers et qui n'était pas encore liquidée, et dans une somme de six mille francs, tant en bijoux et effets mobiliers qu'en habits, linge et hardes provenant de ses gains et épargnes ». Au résumé, et si on observe que les déplacements de ce ménage d'officier, aux quatre coins de la France, de Briançon à Calais, de Calais à Laval, de Laval à Digne et de Digne à Nancy, avaient absorbé le plus clair de ses économies, la solde du mari devait constituer à elle seule toute la fortune de la famille.

Sa pension de retraite étant insuffisante, le père de Charles Vertel prend un parti énergique. Comme il est encore actif et vaillant, il va tenter fortune en Amérique. Il part au commencement de l'année 1842. Dans une lettre datée du 20 avril 1843 et

adressée de New-York à sa fille Noéma, il a fait lui-même le récit de son voyage, de ses espérances et de ses déceptions. A cette époque, il n'avait pas encore pu mettre à exécution, faute d'argent, un grand projet qui, d'après lui, devait le conduire à la fortune ; il avait été réduit à végéter, ses entreprises n'ayant pas réussi. Depuis le début de l'année 1843, il était, de plus, continuellement malade. Il se consolait de sa solitude et de ses privations en essayant de donner des leçons de français et de publier des vers pour les Français habitant New-York. Mais les élèves ne viennent pas et l'éditeur du poème fait des conditions trop rigoureuses ; il est réduit à envoyer le manuscrit à sa fille. « Ton oncle et Sainte-Beuve, écrit-il, pourront donner leur opinion sur son mérite. »

A la fin de l'année 1843, découragé, malade et ayant perdu en Amérique le peu d'argent qu'il y avait emporté, il se décide à rentrer en France. Pour surprendre sa famille, il n'annonce pas son retour. Il

s'embarque le 17 janvier 1844, à bord du navire anglais *Silvie*, qui faisait le trajet de New-York au Havre, et meurt à bord, le lendemain du départ.

Pendant plus d'un an, Mme Vertel resta sans nouvelles de son mari. Les lettres qu'elle adressait à New-York demeuraient, bien entendu, sans réponse. Elle se décida à s'adresser au ministère des Affaires étrangères. Après une laborieuse enquête, on lui apprit qu'on avait découvert au consulat des Etats-Unis, au Havre, une déclaration qu'y avait déposée le capitaine de la *Silvie* et de laquelle il résultait que son mari, « paraissant être très malade au moment où il est venu à bord, a été trouvé mort dans son logement par un autre passager le 18 janvier 1844; que tous les devoirs furent rendus à ses restes, lesquels furent, le même jour, confiés à la mer ».

Cette catastrophe laissait à la charge exclusive de Mme Vertel deux orphelins : Noéma qui avait quatorze ans et Charles

qui n'avait que six ans et qui se souvenait à peine de ce père parti depuis trois ans.

Dès l'année 1843, Mme Vertel à laquelle son mari ne pouvait plus envoyer aucun subside avait déjà frappé à plusieurs portes. Elle s'adresse à Sainte-Beuve. Mais Sainte-Beuve est lui-même gêné Il écrit :

Chère Madame, j'irai vous voir à mon premier instant libre. J'ai été, en effet, très fatigué et sans répit. Mes affaires sont mauvaises : je dois sept cents francs. Les revues me sont fermées et je n'ai plus d'autres secours que ma place[1], de sorte que mes appointements sont entamés d'avance. Je vais être forcé d'emprunter encore aux abords du jour de l'an et je n'ai de moyen de payer que mois à mois. Voilà mes misères ; je les sens surtout se représenter à moi quand vous me parlez de votre état que je voudrais tant pouvoir alléger ; mais j'irai en causer avec vous bientôt. J'embrasse vos chers enfants et vous baise respectueusement les mains, chère Madame. — Sainte-Beuve.

Mme Vertel a plus de chance auprès de

1. Bibliothécaire à la Mazarine.

M. Vatout, conseiller d'État et ancien administrateur des monuments publics et historiques. M. Vatout avait déjà contribué à plusieurs reprises à l'avancement de M. Vertel Des lettres écrites par ce haut personnage, soit à M. Vertel, soit à Mme Vertel, de 1834 à 1840, témoignent de l'intérêt qu'il portait à leur famille. En 1843, il obtint avec beaucoup de peine pour Mme Vertel un bureau de distribution de papier timbré.

Aussitôt, Mme Vertel fait part de cette bonne nouvelle à Sainte-Beuve. Ce dernier lui répond :

Vous pensez avec raison que ce qui vous touche m'est très cher, surtout quand c'est une bonne nouvelle. Rien n'est plus affligeant que de voir un malheur d'ami sans y rien pouvoir que par de stériles paroles. J'ai été bien accablé et toujours souffrant durant ces temps où je ne me suis pas donné le plaisir de vous voir. Ma pensée ne vous oubliait pas. J'irai vous voir, dès que je pourrai; mais je n'ai pas voulu tarder à vous remercier de n'avoir pas douté de mon intérêt bien vif. Voudrez-vous bien accepter ce petit

volume en carte de visite ? J'embrasse vos chers enfants et suis tout à vous de respect et d'affection, chère Madame. — Sainte-Beuve.

Le bureau auquel venait d'être nommée Mme Vertel était celui du quartier des Quinze-Vingts. Cette nomination obligeait Mme Vertel qui habitait alors 33, rue Jacob près de Saint-Germain-des-Prés, à chercher un logement près du faubourg Saint-Antoine. Elle s'installe donc rue de la Roquette et regrette cet exil. Sainte-Beuve lui écrit à cet égard :

Chère Madame, je suis heureux de savoir de vos nouvelles, quoique j'en désirasse de meilleures. Je conçois tout ce qu'a de triste ce déplacement, cet exil dans un quartier isolé. Mais enfin c'est nécessaire. Vous avez obtenu ce que vous demandiez si instamment. Vous pouvez vous suffire à vous-même et à vos enfants : ce sont là des raisons de patience. Je serai content le jour où je pourrai aller vous voir. Je suis bien découragé aussi à ma manière : c'est notre lot à tous en avançant. J'embrasse vos chers enfants et vous aussi, chère Madame, avec les sentiments que vous savez. — Sainte-Beuve.

CHAPITRE V

L'ADOLESCENCE ET L'ÉDUCATION DE CHARLES VERTEL : CONTINUATION DE LA CORRESPONDANCE DE SAINTE-BEUVE AVEC NATHALIE VERTEL

(1844-1857)

Avec les remises du bureau de distribution de papier timbré qui atteignaient en moyenne 1 300 francs par an et sa pension de veuve de sous-intendant militaire, liquidée à 500 francs, Mme Vertel, dont la fille Noéma venait d'être admise comme pensionnaire à la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, avait 1 800 francs par an pour vivre et pourvoir à l'entretien et à l'éducation de son fils Charles.

Ce que fut cette éducation, deux séries de documents le révèlent : d'abord la cor-

respondance que Charles échangeait avec sa mère, même quand ils n'étaient pas éloignés l'un de l'autre; et ensuite les cahiers que, depuis le 1er septembre 1851 (il n'avait alors que treize ans), Charles Vertel tint soigneusement tous les jours, jusqu'en 1895, soit pour faire son examen de conscience, soit pour noter l'emploi de ses journées.

De la correspondance de la mère, il résulte que, si Mme Vertel nourrissait pour son fils une grande tendresse, elle entendait exercer sur lui avec une sévère ténacité, une autorité absolue. Elle rappelle avec insistance à son fils les difficultés de son existence ; elle lui dit non sans orgueil le courage qu'elle doit déployer; elle réclame que Charles contribue, par son travail, sa docilité, son affection, à adoucir son chagrin. A lire ces lettres, il semblerait qu'elle s'efforce par tous les moyens de réduire une nature indomptable ou de stimuler un paresseux, ou d'intéresser un indifférent.

Or ces suppositions seraient injustes.

Bien au contraire, en effet, la lecture des cahiers d'examen de conscience révèle que l'enfant aime le travail, qu'il s'y adonne avec méthode et exactitude, qu'il est sensible et que les soucis de sa mère l'émeuvent. A treize ans, il la remplace dans son bureau de distribution de papier timbré quand elle est obligée de s'absenter ; la vue d'un pauvre excite sa compassion ; il parle aux animaux et aux fleurs comme un petit François d'Assise ; il est pieux ; il manifeste un vif repentir pour ses défaillances les plus légères, par exemple parce qu'il est resté endormi plus tard que de coutume et qu'il n'a pas fait sa prière à l'heure fixée ; il met toute son attention à devenir meilleur. « Je ne me suis pas assez observé aujourd'hui. » Cette phrase revient maintes fois dans les réflexions que lui suggère l'emploi de ses journées ; bref, il est la bonté, la complaisance, la charité, l'exactitude et la droiture mêmes : il est déjà tel que l'ont connu ceux qui l'ont approché dans les autres périodes de sa vie.

Le règlement de ses matinées, quand sa mère s'occupait de son éducation, vaut la peine d'être divulgué. Il est écrit tout entier de sa main et est ainsi libellé :

1° Prière : *Pater*, *Ave*, etc. ; 2° cantique lu avec des repos dans la voix ; 3° fable de La Fontaine ; 4° journal ; 5° monter dans l'escalier ; 6° aller au fond de l'appartement avec Pitho [1] ; 7° essuyer les meubles ; 8° aller sur la terrasse ; 9° regarder les petits oiseaux ; 10° écrire pour M. Binard [2] ; 11° réciter des vers de Mithridate ou autres poésies ; 12° lire dans la grammaire de Poitevin ; 13° repasser leçons de tenues de livres ; 14° parler à Mustapha [3] ; 15° évangile.

Combien d'enfants seraient aujourd'hui assez dociles et zélés pour observer scrupuleusement cet amalgame de prescriptions ou très sérieuses ou très naïves.

1. Pitho c'était le chien. Il est probable que « monter dans l'escalier et aller au fond de l'appartement » constituaient les exercices physiques que Mme Vertel permettait à son fils.

2. Le professeur d'écriture.

3. Le perroquet.

Mme Vertel ne voulut pas d'ailleurs assumer seule la charge de l'instruction de Charles. Elle partagea ce soin avec des professeurs. Mais quelles vicissitudes dans les études qu'elle faisait entreprendre à son fils! Soit que le tempérament très chétif de l'enfant l'obligeât à interrompre ses travaux, soit que l'argent manquât pour permettre de payer les maîtres, soit que Mme Vertel eût besoin de son fils pour tenir son bureau et sa comptabilité, soit orgueil de femme qui se souvenait des anciens jours et qui ne trouvait pas qu'on eût pour elle assez d'égards, elle mit son fils à plusieurs régimes successifs. En 1847, Charles Vertel reçoit des leçons d'Albane Delpeux. Ce premier maître garda toujours pour son élève une si haute estime et une si vive affection qu'il l'institua son légataire universel et qu'en 1884 Charles recueillit la petite fortune de son vieux professeur.

En 1848 éclate, au mois de juin, la Révolution. Mme Vertel, qui habitait rue de la Roquette, est en pleine fournaise.

Sainte-Beuve se préoccupe de sa situation, le 27 juin, il lui écrit :

Chère Madame, qu'êtes-vous devenue en ces horribles journées? J'ai bien pensé à vous ainsi au centre de la mêlée. Comment va votre cher enfant? Et Mlle Noëma? Un seul petit mot, s'il vous plaît, je vous en prie. A vous de cœur. — Sainte-Beuve.

Or, le spectacle des journées de juin a tellement bouleversé Charles Vertel qu'il est malade pendant plusieurs mois.

Le 12 janvier 1849, Sainte-Beuve écrit de Liége, où il s'était exilé depuis le mois d'octobre précédent et où il professa un cours de littérature française[1], la lettre suivante qui fait allusion à la maladie de Charles :

Chère Madame, je n'ai été à Paris qu'en passant et malade du bras. Ce mal dure et m'empêche presque tout à fait d'écrire. Vous n'aurez donc, bien chère Madame, que quelques mots... Je désire bien *que le gentil Charles guérisse et*

1. D'Haussonville, *op. cit.*, p. 210 et 211.

que son esprit précoce ne fatigue pas trop son corps. Mlle Noëma est une personne aujourd'hui; et je serai bien embarrassé devant elle quand je la reverrai. Gardez-moi tous un bon souvenir, et croyez-moi, chère Madame, votre vieil et dévoué serviteur et ami. — Sainte-Beuve.

La maladie de Charles a été, en effet, si grave et si longue qu'il a dû interrompre ses études. Pour essayer de hâter la convalescence de son fils, Mme Vertel se sépare de lui et l'envoie au printemps de 1849 à Villiers-le-Bel dans la pension Marelle.

A la rentrée scolaire de l'année 1850, Charles, que sa mère tenait à garder plus près d'elle, est placé comme externe au lycée Charlemagne. Ce lycée présentait l'avantage d'être l'établissement d'enseignement secondaire le plus proche de la rue de la Roquette où Mme Vertel avait son domicile; c'était, de plus, le collège dont Jules Oudot et Sainte-Beuve avaient été autrefois en même temps les élèves.

Le cahier sur lequel Mme Vertel et

M. Evrat, le professeur de Charles, échangeaient leurs appréciations contient de bien curieuses observations. Le professeur ne tarit pas d'éloges sur son élève. Les leçons sont toujours très bien sues ; malgré sa santé, Charles montre un courage dont on lui sait gré ; il tâche de vaincre « cette timidité première qui lui nuisait beaucoup ». Quant à la mère, elle réclame tantôt la sévérité du maître pour que celui-ci ne passe rien à son fils, tantôt son indulgence pour une absence de l'élève, soit parce que « Charles a fait les comptes de l'administration » et qu'il « a fallu sacrifier le lycée », soit parce que Charles « s'est livré à une occupation nécessaire aux intérêts » de sa mère, soit parce qu'il est indisposé.

Au mois de mars 1851, la santé de l'enfant devint si précaire qu'il dut quitter le lycée. L'année suivante, il était placé comme interne à l'institution Saint-Nicolas. Il fut dans ce nouveau milieu un élève si extraordinaire qu'en trois mois on le fit avancer de deux classes et que, le profes-

seur de la classe où on l'avait fait monter étant tombé malade, on reconnut que Charles Vertel avait une instruction suffisamment développée et une autorité assez grande sur ses camarades pour pouvoir suppléer son maître.

Pendant que son fils était ainsi pensionnaire à Saint-Nicolas et malgré les satisfactions qu'il donnait à ses maîtres, Mme Vertel, qui aimait beaucoup écrire, ne se lassait pas de lui rappeler les mérites qu'elle avait et de lui prodiguer les conseils les plus pressants de soumission et de docilité. Une lettre du lundi 20 juin 1853 adressée, « à l'élève Vertel, n° 159 », est le modèle du genre de la correspondance que la mère entretenait avec son fils.

Charles, mon bon Charles, lui écrit-elle, je n'ai qu'un but que je souhaite atteindre, celui de t'entretenir dans les louables dispositions morales que je t'ai fait aimer depuis ton enfance en te donnant l'exemple de tout ce que je désirais obtenir de toi; et, dans ce tems *(sic)* dont le souvenir m'est cher, tu étais ma conso-

lation, mon soutien puisque ta sagesse, ta bonne grâce à m'obéir t'avaient concilié tous les cœurs, toutes les approbations; aussi, j'avais espéré que ton adolescence aurait été pour moi une suite non interrompue de satisfactions, de bonheurs! Je voudrais que tu fusses parfaitement bien et tout à fait en dehors de la généralité. Tu sais que, depuis mon enfance, tous les raisonnements étaient acceptés par moi, que les conseils m'étaient précieux, que la conversation des vieillards m'intéressait et que, pour eux, j'avais les plus grandes déférences. Tout me paraissait facile quand il fallait obéir; et, c'était ainsi, que j'avais mérité les éloges poétiques que tu sais par cœur[1], car je sais que tu m'aimes beaucoup. Mais tu sais aussi que je crois à l'amitié, au dévouement plutôt par les actions que par les paroles. Agir avec réflexion stimule sans cesse la pensée par le désir de s'observer. Se servir de ses yeux pour être bienveillant avec discernement, ne donner de sa personne dans les relations que ce qui doit se donner sans y mettre de chaleur ni d'entraînement, garder dans son cœur un culte d'affection pour sa famille, sa chère maman, sa

1. Mme Vertel fait certainement allusion ici à la pièce de vers « Toujours je la connus pensive et sérieuse », de Sainte-Beuve, dont il a été question *supra* p. 30.

sœur, puis beaucoup de reconnaissance; croire que l'on a besoin d'être conseillé, guidé, et que le jeune homme le plus instruit et le plus spirituel n'est pas aimé s'il n'est pas soumis, voilà ce qu'il faut faire. Charles, j'ai eu du chagrin hier soir, beaucoup; j'en ai encore ce matin; et cette lettre ne te dit pas la millième partie de tout ce qui remplit mon cœur. Pendant quatorze ans, je t'ai conseillé avec un soin journalier, comme l'horticulteur prend soin d'une plante bien rare. Cette plante tout le monde l'admire; le jardinier est content! Et moi, je te demande de me rendre heureuse; je te demande aussi de lire ma lettre doucement en y plaçant la ponctuation. J'aime tant une lecture bien faite.

Cette fin de lettre décèle un autre trait du caractère de Mme Vertel : elle avait l'amour-propre d'auteur. La correspondance et les relations qu'elle continuait d'entretenir avec des littérateurs comme Sainte-Beuve, Verconsin ou Jules Janin, les poésies qu'elle avait reçues d'eux, celles qu'elle composait et pour lesquelles elle sollicitait leur approbation, une nature qui répugnait à la médiocrité, tout cela servait d'aliment ou

d'excitant à ses prétentions littéraires.

On ne peut s'empêcher d'ailleurs d'admirer la fierté peu commune qu'au milieu de sa détresse montrait cette ancienne pensionnaire de la Légion d'honneur, fille d'un brave tombé au champ d'honneur; et on est bien obligé de reconnaître que cette préposée au bureau de distribution de papier timbré pour le quartier des Quinze-Vingts était, par l'accueil à la fois aimable et un peu hautain qu'elle faisait — paraît-il — au public, une fonctionnaire vraiment originale dans l'administration à laquelle elle appartenait.

De chercher par tous les artifices possibles à émouvoir son fils sur son sort, Mme Vertel avait bien des raisons, dont la principale était que sa détresse était vraiment grande et dont la plus immédiate était qu'en cette même année 1853, elle avait eu le chagrin de voir sa fille Noéma abandonner la situation de novice à la maison de la Légion d'honneur, à laquelle elle avait été nommée, pour faire un

préceptorat aux États-Unis d'Amérique.

Ainsi après avoir perdu son père, son mari et sa fille aînée (Clotilde) et avoir été accablée par les soucis de l'existence journalière, la pauvre femme se trouvait encore avec l'esprit obsédé d'une nouvelle inquiétude, celle de l'avenir de sa fille de vingt-deux ans, isolée dans un pays lointain. Comment, en de pareilles conjonctures, n'était-elle pas excusable de rappeler ses mérites à son fils afin de s'attacher au moins celui-là pour toujours ?

Auprès de cette mère à la fois très affectueuse, très autoritaire et très attristée, quelles pouvaient être les distractions de Charles Vertel ?

Des promenades ? En vingt ans, il ne quitta Paris que deux fois. La première fois, — le 4 septembre 1851 exactement, — il alla passer une journée à Moret chez son oncle Oudot. Ce fut dans son existence, si on en croit les longues réflexions qu'il consigne sur ce voyage dans son cahier, un véritable événement. Le lendemain, d'ail-

leurs, il en fut malade. Aussi le second voyage ne lui fut permis que moins loin et beaucoup plus tard : à Saint-Cloud au mois d'août 1859.

Cependant cette réclusion, cette privation presque totale de vie au grand air ne le rendaient pas morose. Il trouvait un plaisir intense à converser avec les oiseaux. A la date du 11 octobre 1851, on trouve sur son cahier les réflexions suivantes : « Petite bête à bon Dieu sur le rideau ; nous sommes contents qu'elle soit venue ; mouches données à la fauvette ; gentillesse de mes petits oiseaux (ici les noms de ses dix-neuf oiseaux) ; ils sont si beaux dans la grande volière ; Soulouque est toujours bien amusant, les chardonnerets bien méchants et les tourterelles bien calmes et bien inoffensives. La fauvette à tête noire est bien belle et bien élevée ; maman écrit la suite du récit du papillon bleu. »

La conversation avec les oiseaux ; les jeux avec deux chiens, Pytho et Tolla,

constituaient une partie de ses principales distractions. Faire des visites avec sa mère ou en recevoir en était une autre.

C'est, en effet, dès son jeune âge que Charles a acquis cette innocente passion des visites qu'il manifestait encore quelques jours avant sa mort. Sévère avec ses enfants, Mme Vertel se montrait accueillante à l'égard des étrangers. Elle aimait recevoir et rendre les visites. Les cahiers de Charles Vertel tiennent dès cette époque une sorte de comptabilité des visites reçues et des visites rendues. Les noms des personnes qui reviennent le plus souvent dans ces nomenclatures sont d'abord ceux des parents et des vieux amis de la famille; on y trouve aussi les noms des personnes qui venaient réconforter Mme Vertel au milieu de ses soucis, tel le vicaire de Sainte-Marguerite, qui avait eu la charité de venir catéchiser à domicile le jeune Charles, trop malade l'année de sa première communion pour se rendre avec ses petits camarades aux leçons paroissiales; il fut plus tard

remplacé auprès de Mme Vertel par l'abbé Piétri, aumônier du Sénat.

Des littérateurs en renom ou plutôt en situation d'en conquérir ne dédaignaient pas non plus de fréquenter ce salon qui paraissait aussi distant des salons en vogue que le quartier de la rue de La Roquette était éloigné du faubourg Saint-Germain : d'abord Sainte-Beuve, toujours fidèle à celle dont il avait célébré jadis la « beauté sérieuse » ; puis Verconsin, l'auteur du *Télémaque* en vers ; et aussi Jules Janin, le critique du *Journal des Débats*. Barthez, le médecin du prince impérial, est aussi un des habitués de ce curieux salon. Enfin, de modestes voisins de la maison ou du quartier étaient reçus et recherchés tant à cause de la bonté que Mme Vertel aimait à leur prodiguer dans tous les événements qui pouvaient intéresser son cœur toujours compatissant, qu'à cause de la supériorité qu'il lui était plus facile d'exercer sur eux.

Au plaisir des visites se joignait pour Charles Vertel celui des correspondances.

Il recopiait les lettres que sa mère écrivait. Il tenait, comme pour les visites, le compte des lettres reçues. Les moins intéressantes aujourd'hui ne sont certainement pas celles de Sainte-Beuve. Le dimanche 6 janvier 1850, celui-ci écrivait :

Chère Madame, je suis tellement un manœuvre et si accablé de travail[1] qu'il me faut attendre mon jour de congé, même pour écrire à mes amis et que je n'en ai pas le temps d'aller les embrasser. Le fait est que je n'ai jamais plus travaillé. Voilà mon excuse ; ma pensée fait souvent bien du chemin ; vous savez bien que vous, chère Madame, et les vôtres vous vous trouvez au bout d'une de ces perspectives et de ces avenues du passé. Je ne vis plus du tout en avant. Les souvenirs vrais ne peuvent qu'y gagner. Dites-vous cela. Toutefois, si arrêté que je sois du côté de l'avenir, je vivrai certainement toujours assez en avant et en espérance pour m'intéresser à tout ce qui arrivera d'heureux et d'agréable à vos chers enfants, à votre Charles et à Mlle Noéma. Mon regret est de ne pouvoir y mieux contribuer et d'être inutile au bonheur et à l'agrément de

1. Les « *Lundis* » et les articles aux revues.

ceux à qui mon cœur s'intéresse : j'en souffre. Adieu. Mille tendres vœux et amitiés. — Sainte-Beuve.

Le 22 mars 1852, le *Journal* de Charles porte la mention suivante : « Audience bien i mportante Le docteur C..., à l'Élysée. Maman réunit toutes ses forces. Elle ne peut cependant supporter son émotion. Maman pleure. Mon Dieu que nous sommes malheureux depuis quelque temps. Pauvre maman ! »

Or, il est probable que Mme Vertel avait demandé à Sainte-Beuve quel effet avait produit cette démarche. C'est du moins ce qui paraît résulter de la lettre suivante de Sainte-Beuve, datée du 23 mars 1852 :

Chère Madame, je suis hors d'état ces jours-ci par mon travail d'entrer dans aucun détail. Je vous dirai seulement que cette idée de bureau de tabac pour Mlle Noéma ne me paraît pas très convenable : il me paraît difficile qu'elle soit dame ou près de l'être à Saint-Denis et qu'elle ait nominalement un bureau de tabac, même en le faisant gérer. Je ne puis vous dire que ma

première impression. Ne désespérez pas, chère Madame ; la porte est entr'ouverte et il faut espérer que vous pénétrerez. Agréez mille bonnes amitiés. — Sainte-Beuve. — *Post-scriptum.* J'embrasse votre grand garçon.

L'un des passe-temps les plus agréables de la mère et du fils était de composer des poésies. Charles commença à versifier dès l'âge de cinq ans. Toute sa vie, il s'amusait à faire — sans prétention d'ailleurs — de petites pièces de vers.

Évidemment, pour qu'un jeune garçon pût ainsi s'accommoder avec plaisir d'une existence qui ne comportait aucun des exercices ou des jeux de son âge, il lui fallait un caractère soumis et doux, une propension à rechercher avant tout le plaisir des autres, et une nature si optimiste qu'il ne désirait pas pour lui-même autre chose que ce que Dieu lui donnait. C'était le cas de Charles Vertel. Les regrets ou les impatiences sont très rares dans ses cahiers. S'il exprime une critique, c'est quand il constate qu'il « ne s'observe pas assez ». Il ne souhaite

que ce qu'il a : c'est déjà un sage.

Sa délicatesse de sentiments est telle qu'il craint toujours, — quelque attention qu'il y mette, — de ne pas prévenir assez tôt les désirs de sa mère. Quand il lui arrive d'être triste, c'est lorsqu'il constate son impuissance à aider sa mère autant qu'elle en aurait besoin.

Le 24 janvier 1852 (il a treize ans et demi), il fait les réflexions suivantes :

Courage, zèle, dévouement, patience, persévérance, telles sont les qualités de ma chère maman. Je prie Dieu de la faire réussir. Il le faudrait bien, mon Dieu. La vue de maman me fait de la peine. Elle est vivement affectée et trop fatiguée. Oh ! si j'étais grand ; si je pouvais par mon travail donner à maman un peu de repos ! Dans quelques années, je comprendrai mieux les sacrifices et les marques de tendresse que maman a faits pour m'élever, car sa tendre sollicitude a été de tous les instants puisque, dès le jour de ma naissance, ma santé a motivé ses inquiétudes. Oh ! ma bonne maman chérie, que je voudrais te voir dans une position digne de toi et qui permettrait à ton corps de reposer ses membres fatigués. Et

puis, je le vois bien, chaque jour à mon occasion le monde est injuste envers toi[1] : les discours et les appréciations du monde, ô ma chère maman, me paraissent bien cruels. Le monde est donc fait ainsi qu'il juge tout sur les apparences et qu'il croit peu aux existences dévouées. Chère et bonne maman, si tu savais combien parfois ma pensée d'enfant est sérieuse ; mais je suis un enfant et la vue de mes petits oiseaux, la bonne odeur de mes fleurs, la satisfaction que me donne mon travail lorsque tu le trouves bien, la réflétation (*sic*) du soleil qui éclaire le monde, l'air qu'on respire qui fait aimer la vie, ta voix douce qui me parle avec amour, toutes ces choses qui sont bonnes, qui sont belles, me font oublier nos malheurs ; car je dis, nos malheurs, chère maman, pauvre maman.

Peut-on imaginer nature plus exquise que celle de l'enfant de treize ans qui écrivait ces lignes ? Il ne se borna d'ailleurs

1. Il est vraisemblable que l'éducation un peu singulière et originale que Mme Vertel donnait à son fils, et où peut-être l'amour de la mère se montrait à la fois égoïste et désintéressé, avait provoqué des conseils, voire même des critiques de la part des familiers.

pas à écrire; il voulut, le plus tôt possible, passer aux actes et subvenir aux besoins de sa mère. Dans un de ses moments de grande détresse, Mme Vertel avait écrit à son fils (19 septembre 1853), alors à Saint-Nicolas : « Charles, il faut songer à l'avenir; car Dieu peut m'enlever inopinément. Mets de côté la science et deviens sculpteur sur bois ou sur pierre si tu l'aimes mieux. » Mme Vertel connaissait mal les aptitudes de son fils. Les exemples que son goût des belles-lettres lui avait donnés, le tenue de la comptabilité à laquelle elle l'avait initié à son bureau de timbre, le tempérament chétif de l'enfant destinaient beaucoup plutôt Charles Vertel à un bureau qu'à un atelier. Or, le 4 septembre 1854, — il n'avait pas encore seize ans, — Charles entrait comme employé comptable chez un industriel, M. Masson.

Mais un nouvel événement compromit bientôt la modeste situation qu'il se faisait ainsi par son travail. Au commencement de l'année 1857, Charles Vertel contracte

une grave pleurésie. Sa mère — hors d'état de le soigner chez elle — doit s'en séparer et le placer dans un hôpital, à la Maison Dubois.

Cette nouvelle épreuve survenant après beaucoup d'autres, ne déconcerta pas Charles Vertel ; bien au contraire, il semble qu'elle ait trempé, sans les abattre, la bonne volonté, la confiance et le courage que, dès ses premières années, il n'avait cessé de montrer avec une parfaite simplicité en face d'une constante adversité.

CHAPITRE VI

CHARLES VERTEL ET SA MÈRE — LES DERNIÈRES LETTRES DE SAINTE-BEUVE A NATHALIE VERTEL — MORT DE SAINTE-BEUVE

(1857-1869)

La mauvaise fortune qui ne cessait d'accabler Mme Vertel et son fils depuis près de vingt ans paraît s'être relâchée de ses rigueurs dans la période comprise entre les années 1857 et 1865. Le *Journal* de Charles Vertel signale pendant cette période une série d'événements heureux, — d'inégale importance d'ailleurs. Mais ils avaient été si rares jusqu'alors qu'on se gardait de dédaigner les plus futiles, tel par exemple celui qui est relaté à la date du 24 décembre 1860 : « Nous recevons la vi-

site de M. Thiébaud, inspecteur des eaux clarifiées et cessons de prendre des porteurs d'eau. » Une autre date que le *Journal* marque encore d'un caillou blanc est celle où « on prévient Mlle Charlot (la vendeuse de journaux) qui, depuis 1849, vendait au numéro le *Journal des Débats*, qu'on cesserait désormais de le lui prendre, parce que Mme Vertel devait s'y abonner ».

Ce changement dans les habitudes révélait certainement un changement dans la situation soit de Mme Vertel, soit de son fils. En effet, depuis le mois d'avril 1857, Charles Vertel, après concours, était entré comme expéditionnaire à cette administration de l'enregistrement, dont son père avait fait partie pendant quelques mois, à laquelle sa mère appartenait comme distributrice de papier timbré et qu'il devait lui-même servir sans interruption avec loyauté, intelligence et dévouement pendant un demi-siècle.

Douze cents francs par an, tels étaient les appointements de début du jeune

expéditionnaire : ils doublaient le budget de la famille. Pour Mme Vertel et Charles, c'était presque la richesse. Quoi d'étonnant, dès lors, si la mère et le fils s'offrent la satisfaction d'amour-propre de troquer leur qualité de lecteurs des *Débats* au numéro en un titre qu'ils devaient ambitionner depuis longtemps déjà : celui d'abonnés.

Ce n'est pas tout. Le 17 août 1857, moins de cinq mois après la nomination de Charles au bureau du personnel de l'administration centrale de l'enregistrement, Mme Vertel recevait du ministre d'État de la maison de l'empereur une lettre qui débutait en ces termes. « Madame, je m'empresse de vous annoncer que, par décision en date de ce jour, S. M. l'Empereur a daigné vous accorder une pension de 300 francs, imputable sur le crédit mis à sa disposition par la commission du testament de l'empereur Napoléon I^er^. »

Ce n'est pas tout encore. Quoique promu, après avoir franchi toutes les clas-

ses de son emploi depuis la cinquième, jusqu'à la deuxième, Charles Vertel cumule, à partir de l'année suivante, ses fonctions à l'administration centrale de l'enregistrement avec celles de secrétaire comptable de M. Lombart, dont la fabrique de chocolat commençait déjà à prendre une importance qui ne devait cesser de s'accroître.

Grâce à ces améliorations successives d'une situation si longtemps précaire, Mme Vertel pouvait s'installer (13 octobre 1861), au numéro 19 de la rue Keller, dans un appartement mieux situé que le très modeste logement qu'elle occupait au 18 de la rue de la Roquette. Que de tristes souvenirs elle laissait dans ce logement! Le *Journal* de Charles Vertel relate cependant quelques rares exceptions à ces tristesses, tel le spectacle qu'il leur fut donné de voir de leurs fenêtres le 14 août 1859. Ce jour-là, les troupes de l'armée d'Italie qui bivouaquaient au camp de Saint-Maur arrivèrent à la Bastille et défilèrent depuis

huit heures un quart du matin jusqu'à une heure et demie. Malgré une bourrasque et une forte averse, l'enthousiasme était délirant au passage des régiments, surtout à la vue des drapeaux et des canons autrichiens pris sur l'ennemi; et il n'est pas douteux que la fille du général Oudot et le fils du major Vertel éprouvèrent devant le défilé qui se déroula ainsi sous leurs yeux, une joyeuse et patriotique émotion.

Enfin l'heureux concours de circonstances qui marquait la fin d'une longue période d'épreuves, coïncida avec le retour de Noéma Vertel, dont l'absence avait été d'autant plus pénible aux siens, que l'Amérique — où elle s'était expatriée pour faire un préceptorat lucratif — avait été déjà fatale au chef de la famille.

Une lettre de Sainte-Beuve, du 14 janvier 1855, fait allusion à ce retour tant désiré. Sainte-Beuve écrit en effet :

Chère Madame, vous voulez un mot comme si vous n'étiez pas sûre de mes vœux même silencieux. Ils sont les mêmes à travers les distances

et les années. Je suis seulement, comme vous, de plus en plus fatigué (*ici deux mots absolument illisibles*) et sans pouvoir me décharger du fardeau. J'envie Mademoiselle Noéma d'avoir tant vu de pays et de vous être revenue. Je salue votre grand fils et je suis tout à vous d'esprit et de cœur, chère Madame. — Sainte-Beuve.

En 1858, Sainte-Beuve, qui ne cessait de manifester en toute occasion l'intérêt qu'il portait à Mme Vertel, se réjouissait dans les termes suivants (la lettre est du 4 janvier 1858) avec elle de la situation que Charles avait obtenue à l'administration de l'enregistrement et de celle que s'était faite Noéma soit comme professeur libre, soit plutôt comme dessinateur d'images religieuses.

Chère Madame, je suis bien sensible à votre bon souvenir et à vos douces paroles. J'apprends avec plaisir ce que vous me dites de Mlle Noéma et de M. Charles. Vous avez du moins de la satisfaction de cœur en vos chers enfants. C'est beaucoup de ne pas sentir l'isolement autour de soi à mesure qu'on vieillit. Pour moi, je ne suis ni très heureux ni très malheureux : je suis trop

occupé pour penser à autre chose qu'à une surcharge continuelle de travail. Dans les courts intervalles, il me semble que la vie se fait bien triste et de plus en plus déserte et nue. Je donnerais alors raison à votre manière de voir. Mais nous ne sommes plus de bons juges de la jeunesse : elle ne nous dit pas tout ce que peut-être elle sent. Le monde est un recommencement perpétuel, mais nous ne recommençons pas. Là est l'ennui et aussi le repos. Vos enfants, du moins, vous consolent. Embrassez-les pour moi, chère Madame Vertel, et croyez à mes fidèles et respectueux sentiments. — Sainte-Beuve. — *P.-S.* Je causais quelquefois de vous, avec le bon M. Moriès ; mais il a fait la sottise de s'en aller loger à Versailles, de sorte qu'il est perdu pour nous et que je ne le vois plus. C'était un témoin de notre jeunesse et de ces belles années regrettées.

C'est probablement de la même époque que date une carte de visite qui révèle Sainte-Beuve sous un aspect peu connu.

Sainte-Beuve, sauf peut-être dans ses premières années, n'a jamais passé pour très religieux. Sans doute, il n'a cessé d'entretenir avec un de ses anciens condisciples

de l'institution Blériot de Boulogne-sur-Mer, l'abbé Eustache Barbe, un prêtre remarquable par sa science et sa piété, d'affectueuses relations[1] ; mais certains actes publics de sa vie le font apparaître sinon comme un anticlérical, du moins très nettement comme un libre penseur. Nous ne voulons pas classer parmi ces actes-là le fameux banquet gras du vendredi saint. Il y a longtemps qu'on a montré d'abord qu'il n'était pas entré dans l'intention de Sainte-Beuve de faire scandale[2] et ensuite — ce qui exclurait toute idée de parti pris — que le menu d'autres vendredis saints postérieurs fut maigre[3]. Mais il ne faut pas oublier que le dernier acte politique de Sainte-Beuve, quelques mois avant sa mort, a été de se traîner, quoique très malade, à la tribune du Sénat pour dénoncer —

1. V. Morand, *les Jeunes Années de Sainte-Beuve*, correspondance de Sainte-Beuve avec l'abbé Barbe.

2. V. d'Haussonville, *Sainte-Beuve, sa vie, ses œuvres*, p. 322.

3. V. *Le Gaulois* du 18 octobre 1869.

déjà ! — « l'audace du parti clérical », et faire rejeter, en 1868, la pétition des catholiques tendant à obtenir la liberté de l'enseignement supérieur. « Accorder cette liberté nouvelle au clergé, a dit Sainte-Beuve, serait lui accorder un privilège de plus : je l'estimerais dangereux et funeste. Je vote pour l'ordre du jour. » — « Et contre la liberté », lui fit-on remarquer au milieu des rires[1]. Il ne faut pas oublier non plus qu'il refusa de recevoir le vénérable M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, venu pour l'administrer[2] et qu'enfin dans son testament, copié sur celui de Daunou, comme l'a fait remarquer M. d'Haussonville[3], il demandait « à être porté directement de son domicile au cimetière Montparnasse, sans passer par l'église[4] ».

1. V. le discours de Sainte-Beuve au Sénat. *Moniteur universel* du 20 mai 1868.

2. Troubat, *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*, 2e édit., p 312.

3. D'Haussonville, *Sainte-Beuve, sa vie, ses œuvres*, p. 329.

4. *Le Gaulois*, 16 octobre 1869.

Or, Sainte-Beuve adressait à Mme Vertel, sur une carte de visite, le compliment suivant : « Sainte-Beuve, avec tous mes vœux pour vous, chère Madame, pour Mlle Noéma et pour M. Charles. *Quelle jolie image de piété j'ai reçue* ! Gardez-moi vos bons souvenirs. »

Sainte-Beuve expert en images de piété ! On avouera que l'anedocte ne manque pas de piquant. Il est peut-être un homme qu'elle n'eût pas surpris. C'est le littérateur Philarète Chasles, qui, sous le titre « portrait ressemblant », a certainement voulu peindre Sainte-Beuve en ces termes :

Vous voyez ce portrait câlin
D'un bonhomme de sacristain,
Dont la lèvre a l'air patelin ;
La bouche, de travers et triste,
Aigrement sourit au prochain.
Tremblez, le bonhomme est malin ;
De ruses c'est un grand artiste ;
Il a cent raisons de sophiste
Pour se défaire du voisin ;
Il est libéral, monarchiste
Gallican et républicain ;

Il est croyant et panthéiste,
Il est athée, il est chrétien ;
Il est catholique et payen ;
Il est Platon et Trismégiste ;
Rigide académicien ;
Farceur, causeur et journaliste.
En vain vous suivriez la piste
De cet autre Jeannot Lapin.
Le madré plus que vous est fin.
Notre homme, auquel rien ne résiste,
Ne se met en défaut sur rien ;
Car ce jésuite est janséniste ;
Ce tartuffe est voltairien.

Mais revenons à Charles Vertel. Ni l'âge ne l'avait émancipé ; ni l'amélioration de sa situation n'avait relâché l'attachement qui le retenait auprès de sa mère.

Son *Journal* révèle qu'il partageait son temps entre ses occupations professionnelles au ministère des Finances ou chez M. Lombart et ses devoirs filiaux. Les personnes qui rendaient visite à Mme Vertel le soir ou le dimanche trouvaient toujours Charles à ses côtés. De cette piété filiale, Sainte-Beuve rendait ainsi témoignage.

J'ai eu bien du plaisir, écrivait-il à Mme Vertel le 22 février 1860, à voir votre aimable fils, cet enfant d'autrefois devenu un homme et resté un fils si bon. Vous me donnez des détails qui me vont au cœur. Soyez bien sûre qu'au milieu de tous mes tracas et de mes paperasses[1] je reste fidèle à tous les meilleurs et les plus frais souvenirs du passé. Je salue avec grand respect Mlle Noéma et vous prie tous de me garder vos aimables sentiments. — Sainte-Beuve.

Mme Vertel éprouva la délicatesse des sentiments de son fils, dans la nouvelle période de tristesses qui allait succéder au répit dont elle venait de profiter. Elle est d'abord affligée par un nouveau départ de Noéma. Très intelligente, très ambitieuse, aussi autoritaire que sa mère, Noéma, qui avait connu quelques succès littéraires, — elle venait de publier un poème, *George et Berthe*, qui lui avait valu des félicitations de littérateurs en renom, — n'avait pas,

1. Sainte-Beuve était depuis 1845 membre de l'Académie française, et depuis 1858 maître de conférences à l'École normale. De plus, il écrivait dans de multiples revues.

comme son frère, le caractère assez souple, l'humeur assez bienveillante, un optimisme assez solide, pour se plier aux désirs de sa mère, comprendre la légitimité de ses exigences, ou s'accommoder de certaines difficultés de la vie en commun. Elle sollicita son admission dans l'administration des télégraphes, et s'en alla à Sainte-Affrique. Le *Journal* de Charles laisse discrètement percer le chagrin que causa cette nouvelle séparation.

La mort des deux chiens de Mme Vertel, Pytho et Tolla, est, dans un autre ordre d'idées, naïvement déplorée par Charles. Son cœur si sensible, qui s'attendrissait aux moindres événements, exhale sa peine en ces termes à propos de Pytho. « Grande douleur; car le bon, l'excellent chien est mort aujourd'hui : il avait onze ans et deux mois. C'était un véritable ami. Combien de bonnes caresses nous ont été faites par lui, à combien d'incidents divers n'avait-il pas assisté ! Et que de gentilles et amusantes représentations il donnait dans

l'occasion, puisque c'était un chien savant. Je ne l'ai jamais vu mordre personne ; et il n'était pas craint par nos petits oiseaux. Il fut aussi très bon pour Tolla : il sera, comme elle, empaillé et conservé par nous. »

Mais le coup le plus dur pour la famille fut celui qui atteignit Mme Vertel à la fin de l'année 1865. Le directeur de l'enregistrement avait décidé que l'âge des distributrices de papier timbré ne devait pas dépasser soixante ans. Cette nouvelle disposition lésait celles qui, comme Mme Vertel, n'avaient pas encore les trente années de services réglementaires pour avoir droit à une retraite complète.

Je vais perdre 1 200 francs, écrit Mme Vertel à Sainte-Beuve, le 1er juin 1865 ; ma retraite ne sera que de 450 francs. Je ne puis être forte contre cette nouvelle adversité. Je viens vous soumettre une idée que le bon Dieu m'a envoyée et qui pourrait un peu diminuer mes appréhensions. L'empereur m'a accordé en 1857, une petite pension de 300 francs : il va revenir

de l'Algérie ; bien des signatures lui seront demandées au Conseil d'État : obtenir que le chiffre de cette modique pension soit doublé en raison de la brusque suppression de mes moyens d'existence principaux... Si vous jugez que le but que ma pensée tourmentée se propose puisse être atteint par votre chaude coopération, veuillez m'écrire un mot et je vous ferai parvenir ma demande. J'ai tort, n'est-ce pas, Monsieur Sainte-Beuve ? Mais je suis bien agitée en vous donnant ces détails. Ce n'est pas de l'orgueil..., non je souffre et de violents battements de cœur me suffoquent assez souvent, maintenant, quand j'ai de la peine.

Ces sentiments trouvaient un écho dans le *Journal* de Charles. Bien qu'il ait été toujours patient en face de l'adversité ; bien qu'il n'ait jamais laissé échapper un mot de reproche à l'adresse de ceux qui en étaient la cause, une seule fois, cependant, une plainte est formulée avec une amertume qui ne s'était pas encore manifestée avec autant d'aigreur et qui ne devait jamais plus se montrer aussi exaspérée : c'est quand sa mère est privée de son bureau de

distribution de timbre : « Honte éternelle, écrit-il dans son *Journal* le 30 septembre 1865, aux gens heureux auxquels aucun confortable ne manque et qui ont trouvé dans leur cerveau cette belle idée de réduire au besoin de pauvres veuves en leur retirant un emploi donné à titre de récompense pour les services civils ou militaires de leurs maris. On ne doit pas reprendre ce qu'on a donné. »

« Honte éternelle! » Lus à un demi-siècle de distance, ces mots paraissent évidemment excessifs. Surtout ils étonnent sous la plume d'un homme aussi doux, aussi patient, aussi optimiste et aussi respectueux des actes de l'autorité. Mais ils sont bien excusables si on considère la détresse qu'ils criaient et l'injustice qu'ils dénonçaient.

Dix-huit mois plus tard, d'ailleurs, l'injustice était réparée. Mme Vertel annonce cette réparation à Sainte-Beuve, dans une lettre du 14 février 1867.

La justice est encore sur la terre, écrivait-

elle dans un style que l'émotion rend successivement enthousiaste, embarrassé, et même assez décousu : ma demande réparatrice de la perte prématurée de mon bureau a été entendue : et, par décision du 24 janvier dernier, j'ai obtenu un débit de tabac dans le beau pays des Alpes-Maritimes, à une demi-heure de Nice, dans la localité de Cagnes : son produit est de 1 192 francs. Ne pouvant aller être moi-même ma débitrice (*sic*), mon revenu sera modique ; mais ma pensée n'en est pas moins consolée par le résultat. Et quoique bien rarement nous puissions verbalement échanger des paroles amies, votre pensée, en s'arrêtant un moment sur la satisfaction de la mienne, voudra me féliciter. Et aussi, comme toujours, en recevant ce mot d'écrit qui nous rapprochera, en le lisant avec cette attention qui seule part du cœur, nous serons contents. Vous devez l'être beaucoup, cher Monsieur ; à vous seul, il est donné d'occuper une place d'honneur dans tous les journaux. Et l'on se dit alors : Je connais M. Sainte-Beuve. Mon portrait de jeune fille, qui est si doux, a contribué à la satisfaction de ma vieillesse. Que Dieu et ma mère soient remerciés, puisque, par votre poésie aussi, Monsieur Sainte-Beuve, ma jeunesse gracieuse devait être honorée.

Le lendemain même, Sainte-Beuve répond (15 février 1867).

Chère Madame et amie, je suis vraiment heureux de ce que vous me dites. Si peu de ces choses justes et bonnes réussissent que, quand cela arrive, il faudrait illuminer. Je vous félicite et je félicite surtout ceux et *celui* qui ont eu pouvoir et volonté du bien. J'ai été malade depuis plus de deux mois et ne suis plus qu'un invalide, mais c'est assez encore pour vous offrir mes vœux de cœur et mes vieux sentiments. Amitiés à votre fils. — Sainte-Beuve.

A partir de cette réparation — à laquelle, semble-t-il, Sainte-Beuve, sénateur depuis 1865, n'avait pas été étranger, — la vie semble moins difficile à Charles Vertel et à sa mère. Le *Journal* de Charles ne fait guère allusion qu'aux nombreuses visites que, de compagnie, la mère et le fils se plaisaient à faire ou à recevoir. L'exposition universelle de 1867, les menus incidents qui rompaient la monotonie de son existence méthodique et réglée de fonctionnaire zélé, quelques rares promenades

dans la banlieue de Paris, la lecture de poésies composées par Mme Vertel ou son fils coupent par endroits la comptabilité des visites.

Deux traits cependant révèlent l'âme compatissante et bonne de Mme Vertel. Elle avait beaucoup souffert ; elle ne veut pas que les autres souffrent. A la date du 10 novembre 1865, le *Journal* de Charles raconte que, le frotteur étant tombé malade, Mme Vertel est allée le soigner chez lui. Le 6 septembre 1867, une charité analogue est signalée : les sceptiques diront qu'elle était intéressée. Le concierge, raconte le *Journal*, s'est coupé la main gauche : « Maman fait du pot-au-feu pour lui. »

Cette bonté qui avec une grande fierté est une des marques du caractère de Mme Vertel, Charles la célébrait en toute occasion. A trente ans, il écrivait pour la fête de sa mère ou pour le jour de l'an des lettres qui révèlent la jeunesse de ses sentiments, la touchante naïveté de son cœur et la pureté toute cristalline de son

âme exquise En 1867, il tourne à sa mère, sur un papier qu'il a choisi parcheminé et filigrané, un compliment en vieux français et en vieille orthographe où il se qualifie : « Attaché à l'impôt des gabelles, sous les ordres d'un successeur du célèbre Colbert. » L'année suivante, pour la sainte Nathalie, il annonce la liste de ses « simples cadeaux » (pot de fleurs et robe d'étoffe), en exprimant le regret, d'abord, que ses « modestes ressources l'empêchent de faire les choses plus grandement », ensuite, que « le volubilis du balcon n'ait pas sa première fleur pour le jour de la fête » et enfin, que « la chaleur soit si excessive (le 26 juillet) et les places du théâtre impérial de l'Opéra-Comique, si chères », qu'il n'est guère possible d'aller au spectacle pour couronner le jour de fête.

La fraîcheur et la tendresse de l'amour filial de cet homme de plus de trente ans, — qu'avait cependant mûri de façon précoce la détresse où s'était écoulée son enfance — étaient telles qu'à chaque nou-

velle manifestation, Mme Vertel disait sa profonde émotion. La mère aimait à répondre soit en vers, soit en prose aux compliments affectueux que composait son fils. Chaque fois, le cœur débordait de reconnaissance et d'orgueil maternels. Pouvait-on, d'ailleurs, imaginer chez un fils désintéressement plus discret et nature plus généreuse?

Les années 1869, 1870 et 1871 furent marquées par trois événements importants dont le *Journal* de Charles et la correspondance de Mme Vertel gardent les traces: la mort de Sainte-Beuve, la guerre franco-allemande et la Commune de Paris.

Depuis longtemps, Sainte-Beuve était atteint d'une inflammation de la prostate. Les lettres émanées de lui que nous avons eu l'occasion de rappeler font allusion à son état de santé. Les derniers billets qu'il adressa à Mme Vertel manifestent ses inquiétudes et disent les souffrances qu'il ressent:

Chère Madame et amie, écrit-il le 24 décem-

bre 1867, j'ai eu bien du regret dimanche d'être hors d'état de serrer la main à M. votre fils. Il n'a pu causer qu'un moment avec M. Troubat[1] qui est un ami du cousin Courbet[2]. On me dit que je suis un peu moins mal; mais je souffre toujours beaucoup. Merci, chère Madame et amie, de votre bon intérêt. A vous de cœur. — Sainte-Beuve.

Le 22 janvier 1868, les journaux ayant annoncé le rétablissement de l'écrivain et Mme Vertel lui ayant exprimé sa satisfaction, Sainte-Beuve répond :

Chère Madame, merci. Je suis mieux, en effet, mais pas si vaillant pourtant qu'on le dit. Je remercie, malgré tout, *le Figaro*, de me valoir cette nouvelle preuve de sympathie affectueuse de votre part. Amitiés à votre fils. Et tous mes hommages reconnaissants. — Sainte-Beuve.

1. Le secrétaire de Sainte-Beuve.

2. Jeanne-Françoise Saulnier, femme du général Oudot, était la sœur de Sylvie Saulnier qui, de son mariage avec Régis Courbet, avait eu quatre enfants, Gustave, le maître peintre d'Ornans (le pays d'origine des Oudot et des Vertel, v. *supra*, p. 10, 11 et 15), Zoé, Zélie et Juliette.

A la fin de cette même année, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Racine, le *Journal des Débats* annonce que Mlle Favart, a dit au Théâtre-Français une poésie de Sainte-Beuve, « Les larmes de Racine ». Mme Vertel félicite l'écrivain. Celui-ci répond le 23 décembre 1868:

Chère Madame et amie. Mes vœux bien vifs pour vous et pour votre excellent fils. Il n'y a rien eu de nouveau dans ce que vous avez lu au sujet du Théâtre-Français. Mlle Favart a lu, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Racine, une ancienne pièce de moi, d'il y a quarante ans et qui est dans mes poésies de ce temps-là[1]. Elle a donné à ces vers, par son débit, de la vie et de la jeunesse: voilà tout. Veuillez agréer, mes affectueux hommages. — Sainte-Beuve.

Cette lettre, qui est la trente-troisième de celles qui constituent la correspondance de Sainte-Beuve avec Mme Nathalie Vertel

1. *Les larmes de Racine*, la poésie à laquelle Sainte-Beuve fait allusion, est, en effet, la vingt-huitième poésie des *Consolations* (1830).

est la dernière en date de celles que nous possédons.

Le 14 octobre 1869 le *Journal* de Charles porte la mention suivante : « Nous apprenons avec douleur la mort de M. Sainte-Beuve. Nous avons vu M. Troubat, son secrétaire, et le docteur Veyne, aux cheveux blancs, son médecin : grande affliction dans la maison. Tous les journaux sont unanimes dans leurs regrets ; ils déplorent la perte de ce génie incomparable. M. et Mme Reverdy, les parents, ne sont plus là. »

Les « Reverdy » sont, sans doute, la sœur et le beau-frère de Gustave Courbet qui connaissaient Sainte-Beuve et surtout son secrétaire, M. Troubat. En effet, Zoé Courbet, fille de Régis Courbet et de Sylvie Saulnier, avait épousé un « Reverdy ».

Quels furent les sentiments de Charles Vertel à propos des obsèques de Sainte-Beuve? C'est ce qu'il ne voulut pas écrire dans son *Journal.* A la date du 16 octobre 1869, celui-ci mentionne sèchement le fait suivant : « Obsèques de Sainte-Beuve, cime-

tière Montparnasse. » Comme il ne se permettait pas de blâmer ni même de critiquer tout haut un acte qu'il jugeait répréhensible ou qui le blessait dans ses convictions, surtout quand cet acte était imputable à un ami, il préfère ne faire aucune réflexion sur le caractère exclusivement civil des funérailles qui venaient d'avoir lieu.

Il semble cependant à une nuance du style que le scandale dont les obsèques de Sainte-Beuve ont été pour beaucoup l'occasion a diminué celui-ci à ses yeux. Non seulement Charles, qui, dans son *Journal*, appelle toujours le fameux critique « M. Sainte-Beuve », ne le dénomme plus, en revenant de ses obsèques, que « Sainte-Beuve » tout court; mais lui, qui s'étend, en général, si complaisamment sur toutes les cérémonies, mariages ou enterrements, auxquelles il se rend, sur les personnes qu'il rencontre, sur leurs sentiments et sur ses émotions personnelles, reste cependant muet pour les obsèques de Sainte-

Beuve. S'agissant d'un pareil événement, le silence de Charles Vertel est significatif. Le blâme est discrètement au fond de son cœur. Mais pouvait-il monter à ses lèvres quand il était question d'un homme qui avait témoigné à sa mère et à lui-même, dans toutes les circonstances de leur vie, une si amicale, si efficace et si désintéressée sympathie ? Etait-il même juste de porter, sans crainte de se tromper, un jugement sur un personnage qui, comme Sainte-Beuve, avait toujours manifesté des sentiment si opposés les uns aux autres ? N'avait-il pas, en effet, un jour, dit à son secrétaire : « Vous veillerez à mes funérailles. Point de cérémonie : une messe basse, le matin à huit heures, à laquelle quelques amis assisteront[1] ? » Et un des compatriotes de Sainte-Beuve qui connaissait bien l'écrivain, M. Morand, n'a-t-il pas écrit de lui dans cet ordre d'idées : « Peut-on assurer que sa dernière volonté ait été

1. D'Haussonville, *op. cit.*, p. 328.

sa dernière pensée? Les miséricordes d'en haut sont infinies et l'homme qui a été le maître de prescrire à son corps de passer devant l'église[1] sans y entrer, s'est-il flatté d'être encore le maître de la prière au delà du tombeau[2]? »

1. Notre-Dame-des-Champs, église à côté de laquelle habitait Sainte-Beuve.

2. D'Haussonville, *op. cit.*, p. 327.

CHAPITRE VII

LE SIÈGE ET LA COMMUNE DE PARIS
MORT DE NATHALIE VERTEL

(1870-1875)

Au milieu du mois de juillet 1870, la guerre franco-allemande éclate. Il est curieux de noter que pendant quinze jours le *Journal* de Charles Vertel ne fait aucune allusion à cet événement capital. Bien plus, une lettre de sa mère, datée du 26 juillet, sans contenir trace des préoccupations qui commençaient à absorber toutes les pensées, remercie Charles des vœux qu'il lui a adressés à l'occasion de sa fête.

Que ce soit pour votre mémoire de bon fils, disait-elle, un souvenir précieux que celui du bonheur que vous avez voulu me faire éprouver

aujourd'hui. C'est en pleurant que je vous dis merci. Tout ce qui est bien fait, tout ce qui est joli, tout ce qui est gracieux, tout ce qui est moral surtout vivifie mon sang.

C'est seulement le 2 août que le *Journal* de Charles commence à parler de la guerre. Il signale ce jour-là trois événements d'inégale importance : le ravalement de la maison de la rue Keller, un poème sur le percement du mont Cenis par le porteur du *Journal des Débats* et l'envahissement de l'Alsace par les Prussiens. A partir de ce moment, la lecture du *Journal* de Charles fait revivre les émotions par lesquelles il passe. « Maman se ressouvient de 1814 », écrit-il, le 4 août. « Maman est affreusement affolée : elle croit que je vais partir pour la guerre » porte la relation le 10 août.

Le 10 août, en effet, l'impératrice régente promulguait une loi dont l'article 2 appelait sous les drapeaux pendant la durée de la guerre « tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, ayant vingt-cinq ans

accomplis et moins de trente-cinq ans qui ne figurent pas sur le contrôle de la garde mobile[1] ». Cette disposition, qui ne contenait aucune exemption au profit des fils de veuves, était menaçante pour Mme Vertel. Ses angoisses durèrent dix jours. Le 19 août, une circulaire du comte de Palikao, ministre de la Guerre, destinée à assurer l'exécution de la loi du 10 août précédent, enjoint aux autorités de laisser dans leurs foyers « les hommes qui justifieront de leur droit à l'exemption ou à la dispense prévues par les lois du 21 mars 1832 et du 1er février 1868 », c'est-à-dire notamment les fils de veuves. Charles peut donc rester auprès de sa mère. Mais le devoir commandait-il pareille inaction ? Les nouvelles qu'on recevait ; les spectacles auxquels on assistait ; les exemples que son grand-père et son père avaient donnés, tout cela l'incitait à en sortir ; les ordres de sa mère auxquels il

1. *Journal officiel de l'Empire français*, 11 août 1870.

s'était toujours soumis sans discussion l'y retenaient.

Son *Journal* et sa correspondance révèlent son trouble. Dans son *Journal* on lit : 28 août : « Défilé de charrettes amenant des paysans qui redoutent l'invasion : c'est bien triste. » — 3 septembre : « Nouvelle terrifiante : capitulation de Sedan. » — 13 septembre : « Formation au ministère des Finances du 171e bataillon de la garde nationale ; liste. On s'inscrit. » — 15 septembre : « La statue de la Ville de Strasbourg est resplendissante de mille couronnes et de drapeaux, dont elle est parée en l'honneur de son énergique résistance. » — 18 septembre : « Commencement du siège de Paris. »

Une lettre du 22 août, adressée à sa tante, Madame Jovinet (Elisa Oudot), montre combien, en présence de ces spectacles, lui pesait l'exemption dont il bénéficiait.

Il est regrettable, écrivait-il, que je n'aie pu répondre à l'appel de la France. Nos ancêtres militaires ne me montraient-ils pas le chemin de la frontière? Vous devez être grandement

étonnée, ma chère tante, de me voir tenir un tel langage, moi d'ordinaire peu belliqueux. C'est que, voyez-vous, la grandeur même de la lutte, l'héroïsme de tant de Français sont bien faits pour modifier instantanément le caractère d'un ami de la paix. Deux graves motifs m'ont empêché de satisfaire mes désirs : impossibilité matérielle et morale de quitter maman ; délicatesse de ma santé.

Dès le surlendemain du commencement du siège de Paris, ces motifs cédaient devant les nécessités de la situation. En effet, Charles mentionne dans son cahier, à la date du 20 septembre, qu'il a fait l'exercice dans le jardin des Tuileries[1], et, à la date du 26, qu'il a acheté des vêtements militaires à la Belle Jardinière.

Aussitôt après, il était incorporé à la 5e compagnie du 171e bataillon de garde nationale sédentaire, exclusivement composée des fonctionnaires en état de porter les armes, de la direction de l'enregistrement

1. Au même jour, le *Journal* porte : « M. Lombart descend d'un ballon captif explorateur. »

des domaines et du timbre, ainsi que des fonctionnaires, des services des forêts, des contributions indirectes et de la garantie à l'hôtel des Monnaies. Cette incorporation évitait à Charles Vertel d'appartenir à un bataillon moins bien composé : le bataillon qui, dans le quartier de la Roquette, où il était domicilié, avait été formé avec les éléments de nature indisciplinée pris parmi les habitants mêmes de ce quartier.

Le 1er octobre, Charles Vertel se trouve avec sa compagnie de service à la porte Maillot au bastion 52. « Factions, patrouilles, rondes, tentes, canons, déjeuner et dîner apportés par fourgons » porte ce jour-là le *Journal* de Charles. Au milieu de tout ce branle-bas qui, malgré la présence de tous ses camarades de bureau, devait singulièrement dépayser le fonctionnaire et le bureaucrate si paisible qu'était Charles Vertel, il trouve le temps et le moyen d'écrire au crayon une lettre à sa mère pour rendre compte de la nuit que, pour la première fois depuis trente-deux ans, il passait hors du

domicile maternel et s'excuser de son absence forcée.

Ma chère maman, voici un petit bonjour en attendant mon arrivée qui ne peut tarder vers midi. L'absence me pèse d'autant plus qu'en raison de ton organisation si délicate, je sais que tu te tourmentes et que tu supposes que je suis indisposé de cette vie militaire pour un jour et une nuit. J'espère que non. Rassure-toi. Je t'écris dans un établissement où j'ai trouvé de l'eau bien chaude qui a produit avec ton excellent café un mazagran des plus exquis. Dis au sansonnet qu'il ne s'impatiente pas : je vais venir. Peut-être verrons-nous Noéma aujourd'hui dimanche. Petit accident : j'ai perdu mon mouchoir ; ma serviette. m'est bien utile pour le remplacer ; je t'embrasse de tout mon cœur, ma chère bonne maman. Tout mon attirail était si bien placé que ce n'était pas lourd.

Noéma en effet qui était, au moment de la déclaration de la guerre, préposée au bureau du télégraphe de Chatou, était revenue à Paris et y avait rapporté tous ses appareils ainsi que ses archives. Dans une lettre du 4 octobre, qu'elle adressait par ballon à sa

tante Jovinet, alors en Dordogne, au château de La Côte, elle raconte que les Prussiens ont été fort mécontents de trouver vide le bureau de Chatou et que, de colère, « ils ont réduit en miettes cette petite maison, bien innocente de tout cela. »

Cependant le *Journal* de Charles relate les divers incidents du service de la garde nationale, et se fait l'écho de la détresse des Parisiens assiégés : 25 octobre : « Piquet au ministère. » — 28 octobre : « Une paysanne de la Varenne-Saint-Maur se réfugie dans la maison. » — 31 octobre : « Garde au ministère ; troubles ; envahissement de l'Hôtel de ville. »

Le 3 novembre, la veille de la Saint-Charles, un rayon de soleil fait oublier un instant à Charles les tristesses du moment. « Pour ma fête, écrit-il à cette date, et malgré les événements de la guerre, maman me donne un impromptu de huit vers. » Ni la mère ni le fils, en effet, ne perdaient leur sang-froid. Charles, en écrivant le lendemain par ballon à sa tante Jovinet, montre

assez de calme pour recopier pour elle les huit vers que sa mère venait de composer à son intention et qui tiraient, d'ailleurs, toute leur valeur des circonstances au milieu desquelles ils avaient été improvisés. Dans cette même lettre, Charles manifeste même assez de confiance pour dire : « Ne lisez pas, ma tante, certains journaux imprimés à Versailles qui ne donnent pas de vraies nouvelles de Paris. Paris a confiance dans son gouvernement, dans la ceinture de ses incomparables remparts, dont, malheureusement pour nous, l'ennemi n'osera pas s'approcher ; car là seulement nous pourrions suppléer à l'insuffisance en nombre des combattants et de l'artillerie. »

Cette confiance ne devait pas tarder à être ébranlée. Le 19 novembre, le *Journal* de Charles exprime l'angoisse qui s'était emparée de lui : « Ma pauvre maman est toujours bien tourmentée à cause de moi ; puis le prolongement du siège lui fait subir des privations : elle est faible ; elle étouffe. »

Le jeune homme, en effet, avait quitté son bataillon sédentaire pour être placé dans un bataillon de marche. Le 3 décembre, le jour même où de sanglants combats étaient livrés dans la banlieue de Paris, il était sorti hors des fortifications avec sa compagnie. Le 8 décembre, il est de service « au secteur », dans une maison de la rue Pergolèse. « Je suis au troisième étage, écrit-il à sa mère, dans une chambre avec glace et cheminée où le feu flambe : j'y coucherai ce soir avec quelques collègues ; je n'ai pas encore monté de faction ; j'en aurai deux ; j'espère que par ce temps de neige tu n'auras pas laissé refroidir le poêle... Orléans est repris par les Français. »

Le même jour, il passe la revision, est jugé « faible des muscles » et reversé dans un bataillon sédentaire. Il reprend régulièrement ses gardes avec ses collègues du ministère. Les seules choses dont il s'inquiète sont la santé de sa mère et la défaite de la patrie. De ses privations, de

ses fatigues, des ennuis ou des souffrances que lui infligeaient sa myopie, sa timidité ou son inaptitude aux exercices physiques, il ne dit rien. La terrible année 1870 s'écoule ainsi. Charles ne veut pas la terminer sans adresser ses vœux à sa mère pour le nouvel an. Une lettre, datée du 30 décembre 1870, qui porte calligraphiée l'en-tête suivante : « Garde nationale de Paris, 171e bataillon, 5e compagnie », contient trois choses exquises : son début : « Ma bonne maman et très chère assiégée », dit Charles Vertel à sa mère; son milieu : « Reportons nos esprits sur des sujets moins accablants : écoutons le chant des oiseaux, plus mélodieux cent fois que la grosse voix du canon » ; et la phrase qui précède la signature : « Ton fils désireux de voir les compatriotes de Gœthe s'éloigner au plus vite. » A lire cette périphrase, il semble qu'il éprouvait quelque répugnance à employer le mot « prussien ». Et, de fait, le mot se trouve rarement dans son *Journal* ou sa correspondance.

Le gros événement du mois de janvier 1871 est la chute d'un obus, — le 18 —, dans la salle à manger du directeur général de l'enregistrement. « Pas d'accident, heureusement, puisque ce terrible projectile n'a pas éclaté. » Les événements des mois suivants consistent dans un service de vingt-deux heures consécutives à la mairie du I^er^ arrondissement, le jour de l'élection des membres de l'Assemblée nationale, et dans l'armistice. Le 1^er^ mars, l'armée prussienne entrait à Paris ; et Charles Vertel se trouvait avec son bataillon à la place Pereire, pour y maintenir l'ordre.

Cette humiliante journée passée, Charles caressait des espoirs dans des jours meilleurs ; Paris semblait renaître : l'éclairage au gaz, interrompu depuis novembre, recommençait le 3 mars ; les omnibus reprenaient leurs courses ; les fonctionnaires leur service ; l'animation régnait au ministère ; on pouvait manger du pain blanc ; de joie, certains gourmets se donnaient des indigestions. Ce répit ne devait pas durer longtemps.

Le 18 mars, une grande émotion étreint Mme Vertel : des barricades sont élevées dans la rue de la Roquette ; le désordre et l'anarchie triomphent dans les autres quartiers ; l'Hôtel de ville est envahi par le comité central de la Commune. Le gouvernement se retire à Versailles. Le 19, les gardes nationaux du 171e bataillon évacuent le ministère ; le 20, les fonctionnaires de l'administration centrale de l'enregistrement sont congédiés. Qu'allait devenir Charles Vertel au milieu de ces conjonctures ?

Mme Vertel tremblait qu'il fût incorporé dans le bataillon du quartier de la Roquette où il habitait. Heureusement, le 171e bataillon, composé des fonctionnaires du ministère, se reconstituait à la mairie du Ier arrondissement. Mais, pour se rendre de la rue Keller à la place Saint-Germain-l'Auxerrois, Charles courait le danger d'être arrêté dans son quartier et retenu de force au milieu des éléments révolutionnaires qui l'agitaient. Pour l'éviter, Charles

rusa. Comme ses cheveux et sa barbe grisonnaient déjà, malgré ses trente-deux ans, et que, d'autre part, ses longs travaux professionnels au bureau avaient voûté son dos, il s'appliqua en passant dans les rues de son quartier à se courber encore plus, afin de paraître presque un vieillard.

Voici comment dans une lettre au crayon, du 23 mars 1871, Charles raconte à sa mère le premier voyage qu'il fit de la rue Keller à la mairie du I^er^ arrondissement :

Ma chère maman, je t'envoie de la mairie du I^er^ arrondissement où je suis bien en sûreté, entouré de tout le bataillon, réuni à d'autres du I^er^ arrondissement, je t'envoie, dis-je, l'expression de ma bien vive amitié pour toi, et de mes constantes pensées.

Je me suis rendu à l'endroit de la convocation, en vrai flâneur, par le chemin que nous avions résolu de prendre. J'ai traversé les Halles centrales qui exhalaient une odeur de verdure bien caractérisée. Je n'ai pas rencontré peut-être plus de dix gardes nationaux en armes : tu vois maman, que ce nombre est désoire. Aussi, n'ai-je pas été l'objet de la curio-

sité publique. Beaucoup de monde dans les rues : on va faire ses emplettes; beaucoup de dames et un temps doux et sec qui te ferait du bien si tu pouvais sortir en voiture. A propos de voitures, j'en ai vu sur les places, six sur la place de la Bastille et huit ou dix, autre part. Les omnibus, plus craintifs, ne sont pas sortis.

M. de Senneville vient de me parler affectueusement. M. Pérard aussi. Les deux premières figures que j'ai aperçues en arrivant sont celles de MM. Lallier et Berthelot. Puis j'ai serré la main de MM. Duhamel, Luard, Berson, etc., etc. Le commandant Prétet est là; c'est, je crois, le fils d'un général. Notre capitaine Merlin, retour de Pau avec sa femme, est aussi présent. J'ai causé avec le gendre de M. Lazare, M. Dubois, lieutenant.

Je suis voisin des bureaux du *Journal des Débats*. Si, par hasard, j'étais encore là demain matin, j'irais en acheter un numéro. Point de fatigue jusqu'à présent. Si j'apprends une bonne nouvelle, je te la ferai savoir de suite. Pour me rendre où je suis, j'avais un quart d'heure de marche de moins que pour aller à mon bureau. Je t'assure que tout autour de moi, et je ne parle pas seulement de mon bataillon, on est bien dévoué à la cause de l'ordre. N'ou-

blie pas de dîner. Du reste, je vais peut-être venir te tenir compagnie. Ce papier à lettre, je l'ai acheté chez Mme Arjalièς. Je t'embrasse mille fois de tout mon cœur, ma chère maman.

L'innocent stratagème que Charles Vertel avait imaginé pour traverser avec le moins de risques possibles des quartiers comme celui de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine, ne fut jamais déjoué pendant tout le mois d'avril et la première moitié du mois de mai, durant lesquels Charles se rendait chaque jour place de la Bourse où avait lieu la réunion de son bataillon. Mais que de transes pour Mme Vertel! Sa fille Noéma, dès que le siège de Paris avait été levé, était partie pour le château de La Côte, en Dordogne, chez des parents. Mme Vertel était donc restée seule avec Charles et dans quel quartier! Un club se tenait dans l'église Sainte-Marguerite, la vieille et chère paroisse où Charles avait fait sa première communion. Toutes les nuits, c'était, dans les rues voisines, une agitation qui

empêchait la mère et le fils de dormir ; au mois de mai les combats commencent dans Paris ; le 24 mai, les fédérés visitent toutes les maisons de la rue Keller, ordonnent l'enlèvement des rideaux, la fermeture des fenêtres et l'extinction des lumières. Le lendemain, ils installent, au cimetière du Père-Lachaise, — voisin de la rue Keller, — une batterie d'artillerie ; et tous les obus à pétrole, dirigés sur le pont d'Austerlitz ou la Bastille, passent en sifflant au-dessus de la rue Keller. Quelques-uns de ces projectiles y éclatent ; un d'eux tombe au n° 23 (Mme Vertel et son fils habitaient au n° 19), dans une chambre qu'il enflamme. Les habitants de cette maison et des maisons voisines descendent dans les caves : « Atmosphère humide, observe Charles dans son *Journal* ; Mlle Darcagne me prête une couverture : la jeunesse, insouciante, cause et rit. »

Elle ne devait pas rire longtemps. Le combat se rapproche. La fusillade crépite à la Bastille : « Je passe la journée du 26 mai

à la cave avec les petits moineaux, écrit Charles; maman a une grande émotion ; elle croit qu'on va venir me chercher. »

Voici comme son *Journal* raconte les deux dernières journées : « 27 mai, — Continuation de la lutte, à cinq minutes de chez nous ; mais, par bonheur, la rue Keller n'en est pas le théâtre. A neuf heures du matin, nous remontons de la cave, un peu perclus. Malgré le tintamarre infernal et la crainte des obus, nous n'y redescendons pas. Il fait très chaud. Je dors bien cette nuit. — 28 mai. Jour de la Pentecôte. Enfin c'est fini, Je n'ai pas bougé de la maison depuis huit jours. Je vais jusqu'à M. Baunier; je vais voir la sœur cadette de Mlle Darcagne. Nous apprenons les épouvantables incendies au pétrole... Mon ministère ! »

« Mon ministère ! » Comme ces deux mots, suivis d'un point d'exclamation, dépeignent avec simplicité la stupeur du fonctionnaire méthodique et régulier aimant jusqu'à la passion sa besogne profession-

nelle, en présence du bouleversement auquel il assiste. Une lettre, datée du 3 juin 1871, qu'il a écrite à un de ses collègues qui avait pu quitter Paris, exprime les sentiments qui animaient Charles Vertel après ces terribles journées.

Mon cher Monsieur Jacquard. Merci du grand intérêt que vous nous témoignez dans votre lettre. Vous étiez tourmentés à notre sujet. En effet, nous avions tout à craindre... Remercions Dieu. Nous sommes sains et saufs ; et cependant, nous étions restés rue Keller ; nous n'avons été délivrés par la vaillante armée française que le dimanche 28, jour de la Pentecôte (beaucoup de gens ignoraient même cette solennité ; car on était dans une fièvre nerveuse impossible à décrire). Pendant huit jours, je n'ai pas bougé de la maison ; et, pendant quatre jours, le quartier était livré aux horreurs d'une bataille acharnée. Nous étions bien malheureux, Monsieur Jacquard ; et les minutes semblaient des heures. Beaucoup d'obus tombaient sur des maisons voisines de la nôtre ; c'étaient des projectiles incendiaires, qui allumaient des incendies qu'on parvenait heureusement à éteindre. Puis les coups de canon, la fusillade partant à quelques

minutes de distance de notre domicile, ne nous donnaient pas un instant de répit; point de repos, même la nuit. Troublés par tant de bruit, nous avons, pendant deux jours, habité la cave. Ma pauvre maman y était bien souffrante de l'air humide qu'on y respirait. Que d'angoisses, hélas ! n'a-t-elle pas ressenties à mon sujet surtout, craignant les perquisitions des fédérés qui, heureusement, n'eurent pas lieu; la place de la Bastille fait mal à voir ; bien d'autres coins de Paris aussi. Le ministère, mon pauvre monsieur Jacquard, est entièrement consumé! Plus d'illusions là-dessus. Je m'en faisais comme vous, mercredi matin 31, avant de l'aller voir. On n'a sauvé que le grand Livre. J'y suis retourné hier vendredi. M. Garat m'a payé le mois de mai (devinez où?) dans la cour du bâtiment des archives, près de l'Assomption ; c'est même là, pour ceux qui sont à Paris, le lieu de la réunion non obligatoire. J'ai causé avec MM. Feucheroux, de Blaësere et Bouillis ; j'ai vu les gardiens du bureau que l'on fait venir depuis lundi pour assister et coopérer au déblaiement des décombres, qui, dans certains endroits, fument encore. J'ai parlé à trois chefs, MM. Moreau, Leclère, Rouyer ; on ne sait encore rien de positif, ni sur le local provisoire qui sera choisi pour nous loger, ni sur le jour de la reprise de

nos fonctions. Ventin qui a eu bien peur, ainsi que sa femme, m'a dit qu'il avait sauvé les deux mille cinq cents feuilles des receveurs contenues dans les quatre-vingt-neuf cartons. Ah ! Monsieur Jacquard, nous allons avoir à reconstituer *en petit* nos archives; ce sera un énorme travail; mais, de même que vous, désireux de reprendre la plume et de gagner légitimement mes appointements, cela ne m'effraie pas sous ce point de vue.

M. Raverot perd tout son mobilier, qu'il ne lui avait pas été permis d'emporter lorsque les délégués l'ont chassé (le 10 avril). Je contemplais tristement avec lui quelques épaves de son appartement ; les gros murs sont encore debout jusqu'au troisième étage, si ce n'est la moitié de la façade de la rue Rivoli et l'angle Luxembourg, qui s'étaient complètement écroulés, y compris les arcades. Chose bizarre ! les maisons des Douanes et des Forêts, le bureau de M. Cuny n'ont pas pris feu. Je m'arrête, car je mets trop de tristesse en votre âme en vous racontant en détail la perte de notre bel immeuble financier. Mais, de retour à Paris, à chaque pas que vous ferez, votre cœur se gonflera quand vos yeux regarderont autant de ruines que celles amoncelées dans chaque partie de notre capitale. Quant au quartier que vous habitez, je ne crois

pas qu'on s'y soit battu, les Versaillais l'ayant occupé le premier jour de leur entrée et ayant ainsi surpris les fédérés qui se sont repliés à la place Clichy.

L'incendie du ministère des Finances avait consumé la petite bibliothèque que Charles Vertel avait laissée dans la pièce où se trouvait son bureau. De quels livres se composait cette bibliothèque ? C'est ce que nous apprend un papier intitulé : « Annexe de la bibliothèque particulière de M. Ch. Vertel : livres placés dans son bureau au ministère » et en marge duquel, avec une accolade, est inscrite la mention « brûlée le 23 mai 1871 ». Ces livres étaient ainsi énumérés : « Codes, grammaire française, dictionnaire français de Bescherelle ; fables de La Fontaine ; grammaire latine ; nomenclature des rues de Paris ; guide français-allemand ; géographie par Latronne ; fragments d'auteurs grecs ; l'Enéide ; tragédies de Dufrénoy ; Mithridate ; concordance des calendriers et le guide dans les cimetières. » Dis-moi ce que tu lis ; je

te dirai qui tu es. Cet adage doit exprimer une vérité, si on observe qu'à tous les âges de sa vie, Charles Vertel a toujours manifesté ses préférences pour les connaissances sérieuses et son aversion naturelle pour les fantaisies littéraires qui, n'élevant pas l'âme, ne sont pas, au dire de La Bruyère, « faites de main d'ouvrier ».

Les derniers jours du mois de mai 1871 et les premiers jours du mois de juin sont occupés à rechercher les parents et amis perdus de vue pendant la bourrasque et à réorganiser toutes choses. Un symptôme bien curieux de cette réorganisation est signalé par Charles Vertel dans cette phrase laconique de son *Journal* à la date du 31 mai. « Le *Journal des Débats* reparaît. » Après l'exclamation de l'avant-veille « mon ministère! », cette marque de satisfaction montre avec quelle rapidité Charles aimait prendre prétexte du moindre incident pour revenir à l'optimisme qui faisait le tréfonds de son heureux caractère.

Comment d'ailleurs lui faire grief de

renaître avec joie à une existence normale quand il retrouvait ses parents, ses amis, son travail? Noéma, inquiète du sort de sa mère et de son frère, était revenue précipitamment de la Dordogne ; le chemin de fer l'avait déposée à Juvisy, et de là, soit en omnibus, soit en tapissière, elle avait gagné la rue Keller. Le même jour (2 juin), Charles « embrassait » M. Jules Lombart « après deux mois et demi d'absence ». Enfin la semaine suivante, il reprenait son service dans un local provisoire de la rue de la Banque, n° 9, où avaient été transportées les quelques épaves sauvées de l'incendie. La vie reprenait régulière.

* * *

Les années qui suivent s'écoulent moins agitées. La réorganisation du ministère des Finances; le surcroît de besogne que l'administration exige de ses fonctionnaires ; le zèle avec lequel Charles Vertel répond à ce qu'on attend de lui; les travaux de comptabilité chez M. Lombart ;

les visites et les soirées littéraires chez Mme Vertel, tout cela remplit avec régularité l'existence de Charles ; et son *Journal* relate complaisamment le retour quotidien et monotone des multiples événements de ce genre dont sa vie était faite.

Apprécié de ses chefs, d'esprit très cultivé et d'un naturel très appliqué au travail, il aurait pu obtenir en province, dans l'administration de l'enregistrement, une situation supérieure comme importance et comme émoluments à celle qui lui était faite à la direction générale.

Pour rester à Paris auprès de sa mère, Charles Vertel préféra renoncer à tout moyen d'avancement, végéter au bureau du personnel et garder jusqu'à la retraite le modeste emploi de commis principal auquel il était parvenu. Les épreuves qu'il avait partagées avec Mme Vertel, l'affection quelquefois égoïste que celle-ci lui manifestait, avaient établi entre la mère et le fils des liens tellement forts que paraître les relâcher eût semblé à Charles une cruauté. La santé

de Mme Vertel, déjà très précaire avant la guerre par suite des tribulations au milieu desquelles elle n'avait pas cessé de se débattre depuis la naissance de Charles, s'était, en outre, trouvée sérieusement compromise par les privations et les émotions éprouvées pendant le siège et la Commune.

Noéma, de son côté, s'était retirée définitivement en province. De nature indépendante, aigrie peut-être par les préférences que le caractère plus affectueux, plus souple, plus désintéressé de Charles s'était attirées, elle avait accepté sans regret, à Toulouse, une situation de professeur de diction. Mais cette séparation, renouvelée après bien d'autres, avait encore accru les émotions que le moindre incident faisait ressentir en les exagérant à la nature de plus en plus impressionnable de Mme Vertel. Elle n'était plus cette femme gracieuse et réfléchie qu'avait admirée avec respect, et sans la nommer, Sainte-Beuve. Les chagrins incessants et les soucis de toutes sortes et surtout les coups brutaux sous

lesquels à tout moment avait dû plier sa fierté naturelle l'auraient déjà tuée, si son fils ne s'était employé avec une constance, une simplicité et une délicatesse spontanées à adoucir les premiers, à prévenir les seconds et à écarter les troisièmes. Mais elle était minée.

Le *Journal* de Charles relate avec émotion les progrès du mal qui devait l'emporter. Le 8 juillet 1875, il contient la mention suivante : « Abbé Piétri. Journée bien solennelle ; car ma pauvre maman reçoit l'extrême-onction. Sa faiblesse est très grande ; de ce grand acte accompli son moral reçoit une salutaire influence. » Le 26 juillet, c'est la fête de Sainte-Nathalie ; on lit au *Journal* de Charles avec la liste des visites et des fleurs : « Fête de maman ; triste fête, car il y a des personnes qu'elle n'a pas reconnues. » Enfin voici comment, le 4 août, Charles raconte les derniers moments de sa mère : « Jour néfaste et douloureux entre tous : c'est celui de la mort de ma mère. A 4 heures du matin,

Noéma m'appelle : j'arrive et nous restons tous les quatre, ma tante Jovinet (Élisa Oudot, la sœur de Mme Vertel), Noéma, moi et Mme Leleu (la femme de ménage), autour de la chaise longue de maman. Sa vue s'obscurcit ; elle souffre ; elle sent venir la mort. Nous pleurons tous; mais nous étouffons nos sanglots. Le spectacle d'une agonie est déchirant, surtout lorsque c'est celle d'une mère chérie et qu'on n'a jamais quittée. Et pourtant elle est calme ; elle n'a pas la force de résister à la mort qui l'étreint. Elle rend le dernier soupir à 8 h. 45 minutes. »

Parmi les lettres que reçut Charles Vertel à l'occasion de la mort de sa mère, il en est une qui rappelait bien des souvenirs de la jeunesse de celle qui venait de disparaître. Elle était envoyée par M. Troubat, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, était datée du 11 août 1875, et conçue en ces termes :

Cher Monsieur, j'apprends la mort de Madame votre mère. Croyez que cette nouvelle

me cause une vive peine, bien que je n'aie pas eu l'honneur de voir souvent Mme Vertel. *Mais elle tenait une place dans les souvenirs et les conversations de Sainte-Beuve.* C'est encore un morceau de lui qui s'en va avec elle. Depuis six ans bientôt qu'il est mort, j'assiste peu à peu à l'effondrement complet de tout ce qui tenait à lui par quelque lien. Moi qui vis surtout de souvenirs dans ma vie présente, je sens ma mélancolie s'en accroître; et je vous envoie ainsi qu'à Mademoiselle votre sœur, l'expression de ma plus vive et plus douloureuse sympathie. — Jules Troubat.

CHAPITRE VIII

LA SECONDE MOITIÉ DE LA VIE DE CHARLES VERTEL

(1877-1911)

Le bonheur n'a pas d'histoire. Les trente cinq dernières années de Charles Vertel furent des années heureuses : voilà pourquoi la seconde moitié de sa vie, exempte, à deux ou trois exceptions près, des vicissitudes au milieu desquelles s'est déroulée la première partie, ne comporte pas les développements de celle-ci. Aussi bien, cette époque est-elle trop rapprochée pour qu'elle puisse être appréciée dans le recul suffisant que postule l'examen convenable des choses du passé. D'autre part, des personnes chères à l'auteur de ces lignes ou l'auteur lui-même ont été trop directement

mêlés aux menus événements de cette période pour qu'il lui soit permis de s'y appesantir. Enfin, il n'est plus sur cette période de documents intéressants dont la divulgation justifie de longs développements.

Ce serait d'ailleurs méconnaître la simplicité et la modestie de Charles Vertel que de lui élever un monument hors de proportion avec le rôle volontairement effacé qu'il a joué. La piété filiale doit savoir, à l'occasion, avoir ses pudeurs et ses discrétions. Comme le disait un jour finement Léon XIII, « le zèle est insupportable sans l'esprit de discernement ».

Durant la période qui s'écoule depuis le décès de sa mère jusqu'à sa propre fin, on peut dire que Charles Vertel a trouvé sa voie. D'un optimisme que rien ne déconcerte, toujours porté à trouver que tout est pour le mieux et naturellement enclin à se contenter de peu, il était né pour être heureux; il méritait de l'être : il le fut.

Au lendemain de la mort de sa mère, il avait pris une résolution dont son *Journal*

garde la trace en ces termes à la date du 6 août 1875 : « Résolution prise; je veux rester une année dans l'appartement de maman, me marier ensuite. » Cette résolution fut mise à exécution dans le temps qu'il s'était fixé. Le 31 janvier 1877, il épousait Mlle Marie Herbel. Pour prédire ce que serait cette union, il suffisait de savoir que celle dont Charles avait fait choix comme épouse avait les mêmes qualités et était passée par les mêmes vicissitudes que lui.

Mlle Marie Herbel, ayant le même âge que Charles Vertel, avait, comme lui, voué sa jeunesse à sa mère, morte comme celle de Charles Vertel l'année précédente. Elle était bonne et compatissante, comme Charles Vertel. Comme lui, elle avait connu bien des tristesses. Comme lui, elle ne demandait qu'à les oublier et à remercier Dieu de les faire cesser. Comme lui, elle était d'une nature disposée à l'indulgence et à l'optimisme. S'il fut une union bien assortie, ce fut celle-là. C'était, d'ailleurs, ce que devaient penser les amis des deux

époux qui assistaient en grand nombre à leur mariage à Saint-Merri. « A la sacristie, note le *Journal* de Charles Vertel, c'est une véritable ovation qui nous est faite. » Et cette constatation est suivie de la délicieuse réflexion suivante : « Pardon de mon peu de modestie. »

Presque quotidiennement le *Journal* de Charles Vertel témoigne de la douceur de vivre qu'il éprouvait à sa nouvelle existence. Ce n'est pas trahir les secrets qu'il exprime, ni lever inconsidérément le voile respectueux dans lequel les âmes sœurs tiennent d'autant plus à envelopper leurs affections que celles-ci sont plus sincères, que d'affirmer que le seul chagrin que Marie Herbel ait jamais causé à Charles Vertel fut de mourir. Le 11 mai 1895, le *Journal* de Charles Vertel contient les lignes suivantes! « Tout est fini. Me voilà privé de ma si bonne et si dévouée compagne ; dix-huit ans de bonheur si parfait! O mon Dieu, pourquoi avez-vous séparé deux cœurs qui s'aimaient, s'estimaient et se comprenaient

si bien. Je m'étais dit en me mariant : celle qui a été bonne pour sa mère, le sera pour son mari. Quelle perte pour notre chère Antoinette qui n'a que quatorze ans! Le coup est terrible pour elle aussi. Je sais qu'au fond de son cœur la blessure existe pour longtemps. »

Le coup était dur pour Charles Vertel. Comme si sa propre existence était terminée, il arrête à cette date et avec ce triste événement le *Journal* qu'il tenait quotidiennement depuis le 1er septembre 1851. Mais il avait une raison de survivre à celle qu'il pleurait : l'éducation de l'orpheline qu'elle lui laissait.

Comme il s'était dévoué d'abord à sa mère, puis à son épouse et qu'il semblait qu'il ne pourrait pas vivre s'il n'était quelqu'un à qui il se dévouât, il se dévouera à sa fille.

Non que le souci de celle-ci — qui trouvait d'ailleurs dans la sœur de sa mère, Mme Bremare, une seconde mère — ait absorbé tout ses moments. Également élo

gné d'une tristesse exaltée et d'une indifférence maussade, sachant dans les pires conjonctures garder l'équilibre qui sied aux esprits pondérés et aux âmes fortes, il fait un heureux partage de sa vie entre ses devoirs professionnels, des travaux littéraires, des œuvres de charité, ses amis et sa famille.

Il fut fidèle à sa profession jusqu'au moment où son ministre le mit à la retraite. Le 30 janvier 1904, après quarante-huit ans de services ininterrompus, il recevait au bureau modeste et obscur qu'il occupait à l'entresol, bas de plafond, du ministère des Finances, comme commis principal de première classe à la direction de l'enregistrement, les adieux émus de ses camarades et de ses chefs. Les sympathies qui lui étaient témoignées le dernier jour où il exerçait ses fonctions lui valaient toutes les récompenses. On avait négligé de demander la croix pour un si bon serviteur. Ce n'est pas lui qui se serait plaint de cet oubli, qu'avec son indulgence et sa modestie coutumières il trouvait très naturel.

Et cependant quelle somme de travail il a fournie à l'administration pendant près d'un demi-siècle! Placé au bureau du personnel, ayant dans ses attributions la répartition du courrier, l'expédition des congés, l'envoi des circulaires et la confection des statistiques, il prenait un vif intérêt à cette besogne d'apparence matérielle. André Theuriet — qui avait fait partie de l'administration de l'enregistrement — a dépeint cette besogne dans un de ses ouvrages, *les Jours d'été*.

Ma besogne, écrit-il, consistait dans « la suite et la surveillance du travail » des agents d'une vingtaine de départements. Sous la revision de mon chef et de mon administrateur, j'examinais les rapports des employés de la province, j'appréciais les résultats de leurs recherches et de leur contrôle, et je distribuais avec impartialité l'éloge ou le blâme. Il y fallait du tact et du flair; mais, en somme, ce n'était pas la mer à boire. Au bout de quelques semaines, j'avais acquis le tour de main nécessaire pour rédiger avec concision et mesure les brèves réponses qu'on envoyait dans les départements. Sauf

pour les circonstances graves et exceptionnelles, cela se bornait à une série de formules dont on se servait invariablement quand les mêmes cas se représentaient. C'était comme une collection de moules à gaufres de toute dimension : « L'administration regrette que l'emploi du temps soit si mal justifié... L'administration exprime à M. X... toute sa satisfaction... Si M. Z. continue à manquer de zèle, l'administration se verra obligée de lui infliger un blâme sévère. »

Ce n'est certainement pas de Charles Vertel qu'on aurait pu dire qu'il se servait automatiquement « d'une collection de moules à gaufres de toutes dimensions ». Il connaissait le nom de tous les agents de son administration, savait par cœur d'où ils venaient et où ils étaient employés ; il était au courant de leurs aptitudes, de leurs désirs et même de leur situation de famille ; il ne devait pas non plus ignorer leurs mauvaises notes, mais de celles-ci il ne fallait rien lui demander ; il ne voulait connaître ses camarades que pour les aider à obtenir de l'avancement, pour faire signer plus vite un congé dont ils avaient un besoin

urgent ou prendre à sa charge leur travail s'ils étaient absents pour quelque cause que ce fût. L'auteur de ces lignes a reçu la confidence du fait suivant qui honore autant la reconnaissance de celui qui l'a raconté que la charité de celui qui l'a tu : le collègue de bureau de Charles Vertel étant resté cinq mois malade, Charles Vertel fit pendant tout ce temps, d'abord le travail de son collègue, puis le sien, de manière que son collègue pût continuer à toucher intégralement ses émoluments.

Un moment, bien malgré lui, Charles Vertel faillit faire une infidélité à son administration : quelque temps après son mariage, sa belle-sœur, Mme Bremare, le poussa à solliciter la perception de Brunoy où elle avait une propriété. Charles Vertel fit donc au mois de novembre 1880, une pétition officielle qu'instruisit le ministre. Le 14 décembre 1880, le directeur de l'enregistrement, saisi d'une demande de renseignements, répond au ministre : « Pendant tout le temps qu'il a passé au service cen-

tral, M. Vertel s'est montré exact, assidu et laborieux ; son éducation et sa tenue sont excellentes. C'est un employé digne à tous égards de la haute bienveillance du ministre. » Mais on sait que de pareils certificats ne remplacent pas la plus mince des recommandations politiques. Or, il n'était pas nécessaire de beaucoup connaître Charles Vertel pour deviner que son dossier ne contiendrait jamais de pièce semblable. Et voilà pourquoi il eut le plaisir de rester fidèle à une administration de laquelle il ne serait certainement pas séparé sans un douloureux serrement de cœur.

Il y avait suscité de si chaudes sympathies! On le vit bien quand, en 1877, fut fondée l' « Association amicale des membres de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre ». Cette Association, dont le but exclusivement charitable avait pour objet d'assurer des secours aux anciens agents de l'administration dans la détresse ou encore aux veuves et aux orphelins qu'ils laissaient, avait besoin d'un trésorier-

adjoint actif, sympathique, charitable et dévoué. Il fallait recruter des adhérents, les retenir, leur rappeler l'époque du payement de leurs cotisations, documenter les demandes de secours, faire parvenir utilement et discrètement les allocations votées. Ce fut sur Charles Vertel que, presque dès le début, se portèrent les suffrages de ses camarades. Avec quelle bonne grâce et quel entrain il préparait la besogne du comité! Quelle correspondance volumineuse il entretenait, soit pour faire rétracter une démission, soit pour faire patienter une veuve qui trouvait le secours insuffisant ou trop lent à venir, soit pour stimuler le zèle d'un rapporteur, soit pour obtenir les arguments nécessaires et péremptoires par lesquels il pourrait faire voter ou augmenter une allocation. Dans ce poste, son inépuisable charité trouvait le moyen de s'exercer sous les aspects les plus variés. Quand, en 1904, il fut mis à la retraite, l'administration lui conserva un local au ministère des Finances où il put continuer

« à s'occuper des intérêts de sa chère Association ». Il avait ainsi l'occasion quotidienne de reprendre le chemin de son ministère et l'illusion d'être toujours en activité.

Malheureusement la politique, la hideuse politique, opérait dans l'ombre. On trouvait que « l'Association amicale » s'occupait trop exclusivement de charité et qu'elle ne ressemblait pas assez à un syndicat. Déjà, au renouvellement partiel du comité en 1905, les intrigues d'agents turbulents et désireux de se signaler à leurs camarades par leurs audacieuses promesses, avaient fait prévaloir des mœurs qui rappelaient de trop près certains procédés employés dans les élections parlementaires ou communales et un esprit inconnu jusqu'alors. Les nouveaux membres élus dans des conditions aussi tapageuses ne constituaient encore qu'un tiers du comité. Mais l'année suivante, un autre tiers s'adjoindrait à eux : la majorité risquait d'être déplacée.

Charles Vertel n'était pas homme à com-

poser avec elle. Les travaux du comité jusqu'alors empreints de courtoise et charitable camaraderie pouvaient se trouver paralysés par des querelles étrangères à l'allocation des secours. On commençait déjà à y parler des revendications professionnelles ; on y critiquait l'esprit de routine des anciens comités ; on y exaltait les innovations : une pareille atmosphère ne convenait plus à l'exercice de la charité. Charles Vertel revenait avec de la tristesse et presque du découragement des séances du comité. Essentiellement pacifique, il n'avait ni le tempérament ni l'âge d'un batailleur. Le 6 janvier 1906, il prit prétexte d'une décision du comité qui transférait du ministère des Finances, où il était logé gratuitement, à la Bourse du commerce où il aurait à payer loyer, le siège social de l'Association pour donner sa démission. Cette démission stupéfia les agents qui ignoraient les cabales ourdies à Paris. C'est ainsi qu'un agent d'Oran écrivait à Charles Vertel le 28 avril 1906 : « Mon cher camarade, ayant reçu

dernièrement une communication du trésorier de l'Amicale, j'avais bien remarqué une signature inconnue ; mais je ne me doutais pas que vous eussiez démissionné des fonctions que vous remplissiez, entouré de l'estime et de la confiance de tous les camarades. Je déplore votre détermination pour notre grande famille..., etc. »

Le comité de l'Association avait d'ailleurs tenu à exprimer ses regrets à son ancien trésorier-adjoint pour cette détermination. Le procès-verbal de la séance qui suivit l'envoi de sa lettre de démission mentionne, en effet, la délibération suivante : « Sur la proposition de M. Dabancour, M. Vertel a été nommé à l'unanimité trésorier honoraire. »

Mais Charles Vertel n'avait pas plutôt cessé de distribuer, comme trésorier, des secours à ses anciens camarades ou à leurs familles dans la détresse qu'une autre association charitable réclamait son concours actif. L'Association pour le placement en apprentissage des orphelins des deux sexes

qui avait alors pour président le regretté Joseph Ménard et pour censeur un administrateur qui sait toujours choisir ses hommes — M. René Seillier — avait besoin d'un trésorier. Charles Vertel était disponible. Presque septuagénaire, il devait entreprendre un nouveau travail. Il n'hésita pas: il accepta. De suite il fit merveille. Ses amis qui ne savaient rien lui refuser — il était si bon! — apportèrent sur sa demande leur cotisation à l'œuvre à laquelle il s'intéressait.

Secondé par Joseph Ménard qui ne comptait que des amis au Conseil général de la Seine et au Conseil municipal de Paris, il obtient des subventions du département et de la ville. Ne voulant rien faire à demi, il assiste avec une ponctuelle régularité aux séances que, le soir, à la mairie du IV^e^ arrondissement, le comité tient chaque mois: il fait même, malgré son âge et sa mauvaise vue, en été, le voyage de Brunoy pour s'y rendre; il visite dans les quartiers de Belleville ou de Grenelle les orphelins qu'il patronne; il suit leurs progrès, corres-

pond avec leurs employeurs et encourage ses protégés par des récompenses. Il se préoccupe des concerts ou des quêtes par lesquels des ressources supplémentaires pourront être trouvées pour ses orphelins. Ce vieillard de soixante-dix ans stimule l'esprit de charité de plus jeunes, trouve plaisir à tenir dans tous ses détails la comptabilité de l'argent des pauvres et n'est jamais si heureux que quand il a fait un heureux.

Un de ceux qui l'ont vu à l'œuvre à « l'Association pour le placement en apprentissage et le patronage d'orphelins des deux sexes », M. Lorrain, dans son rapport sur l'exercice 1911, écrivait de Charles Vertel : « Il semblait que cet homme de bien ne connût pas la mélancolie de vieillir. Presque toujours arrivé le premier à nos réunions mensuelles, qui de nous ne se rappelle avec quelle affabilité naturelle il accueillait les nouveaux venus ? Sa physionomie souriante reflétait sa grande bonté ; et la modestie avec laquelle il remplissait ses fonctions

ne saurait nous faire oublier les nombreux services rendus dans l'administration scrupuleuse des fonds de notre société. »

Aucune démarche ne lui coûtait quand il s'agissait de rendre service. En 1890, il se met en tête de faire obtenir un prix de vertu à sa domestique. Cette brave fille avait eu pour ses parents et surtout pour sa mère des sentiments de dévouement et d'amour filial dignes d'éloges. Charles Vertel, qui s'y connaît, trouve ce dévouement filial admirable; il rédige la pétition, rend visite à tous ceux qui peuvent appuyer sa demande, recueille leur signature et obtient de l'Académie française pour sa cliente d'office un prix Montyon.

Il était tellement serviable que, quand on sollicitait de lui un service, c'était lui qui remerciait le premier d'avoir été choisi pour le rendre. Cette conception de la charité décèle déjà une nature exceptionnellement aimable. Le fait suivant montrera jusqu'où il poussait la crainte de ne pas être aussi bon qu'il fallait. Une parente

dont il était le seul et très proche héritier l'avait complètement exhérédé au profit d'une étrangère. Non seulement Charles Vertel s'acquitta, vis-à-vis de sa parente, sans aucune animosité, des devoirs qui lui incombaient, non seulement il solda les frais funéraires, mais encore il paya les droits de mutation afférents à une succession de laquelle il était écarté. Des esprits sceptiques qualifieront naïveté cet acte qu'il fit si simplement. Charles Vertel aimait mieux être naïf que de contrarier son prochain.

Cet homme qui pratiquait si constamment le bien, aimait aussi le beau. Il trouvait les loisirs suffisants pour taquiner — sans prétention d'ailleurs — la Muse et faire de multiples travaux sur les sujets les plus variés. Les nombreux manuscrits, les innombrables notes qu'il a laissés manifestent une curiosité toujours en éveil. Il ne rétrécissait pas son esprit dans l'étude d'une spécialité. Il était si heureux de vivre que tout l'intéressait. Voici la liste des princi-

paux travaux qu'il a laissés: Sommaires des articles de critique parus dans le *Journal des Débats* de 1855 à 1910. — Chronologie de la guerre de 1870. — Coup d'œil en arrière: célébrités disparues (1863-1907). — Nomenclature générale des rues de Paris avec étymologie et préface (1863-1911). — Les quarante fauteuils de l'Académie française. — Catalogues: collections d'autographes; collections de monnaies et médailles. — Kaléidoscope poétique: choix de poésies de divers auteurs avec préface (deux gros cahiers). — Réunion de rimes modestes. — Cinquante ans de théâtre à Paris (1855-1904). — Souvenirs évoqués par les chiffres (3e édit. 1910). — Grandes nécropoles et petits cimetières (1907). — Morales des fabulistes (2e édit. 1910).

Tous ces travaux sont restés manuscrits. Charles Vertel n'a jamais songé à les publier. Cette discrétion s'explique par deux raisons: d'abord il ne travaillait que pour le plaisir de travailler et ensuite il doutait de la valeur de ses productions.

Il ne fit imprimer en 1906 qu'une seule brochure, intitulée « *Maximes, pensées et préceptes* »; et encore disait-il timidement, dans sa préface, qu'il n'avait eu l'audace d'éditer cette publication que parce qu'il s'agissait des pensées des autres.

C'était là une modestie excessive. Charles Vertel avait une culture très développée. Il était nourri des classiques; il récitait encore, l'année même de sa mort, *Mithridate* d'un bout à l'autre sans en manquer un vers; il répétait en se promenant le premier acte de *Gabrielle* d'Emile Augier et disait en se jouant *le Passant* de Coppée. Il aimait les belles-lettres à la passion. Quand on le provoquait, il sortait de sa réserve foncière et animait les conversations par ses saillies. A soixante-treize ans, les monologues, qu'avec sa bonne grâce habituelle il débitait sur l'invitation d'une maîtresse de maison, avec la verve et l'entrain d'un jeune homme, mettaient un salon en liesse. Nul ne savait mieux que lui tourner un sonnet, un quatrain ou une épithalame. Dans un gros

registre qu'il a intitulé *Réunion de rimes modestes* il y a des morceaux de tout genre, qui montrent avec quelle souplesse il se pliait à toutes les circonstances de la vie, avec quelle complaisance il sympathisait avec tous les sentiments. Tantôt il est reconnaissant, quand il s'adresse à celle qui égaye son foyer:

Qui donc me rend l'âme joyeuse?
Mary, c'est toi!
Et, si ma figure est heureuse,
C'est encor toi.
Toujours, je pense, ô ma rieuse,
Toujours à toi.

Tantôt il est ému quand il célèbre « les seize ans d'Antoinette » ; tantôt il badine dans les pièces intitulées « le Conducteur d'omnibus », « Ce que l'on voit en omnibus », « la Meilleure Place en omnibus ». Ce fonctionnaire est même agréablement persifleur, dans les vers composés sous la rubrique d'apparence menaçante « Question adressée au nouveau ministre des finances ». Il est

vrai que, si M. Léon Say les avait lus, il eût été rassuré sur le bon esprit de son subordonné.

Un jour — *paulo minora canamus* — il a rimé à l'adresse de son frotteur, un Savoisien probablement. Cet humble n'avait jamais reçu de si beau compliment. Le voici. Il est intitulé : « Eloge du commissionnaire. — A. M. Jacques Granet »

Je vous estime fort, utiles Allobroges!
A votre probité, Paris doit des éloges.
L'étranger incertain qui cherche un numéro
L'obtient gratis au coin qui vous sert de bureau.
En juillet, en janvier, qu'on sue ou qu'on fris-
[sonne,
Factotums du public, pour quelques maigres sous
Vous portez une malle ainsi qu'un billet doux.

Il exhale surtout sa tendresse dans les vers à sa mère et sa joie dans les compliments poétiques qu'il avait coutume de composer quand deux jeunes gens amis se mariaient.

Que dire de sa fidélité à ses amis? Quoique serviable avec tout le monde, il ne se liait pas d'amitié facilement. Mais une fois qu'il s'était lié, il ne se reprenait plus. Rien ne

le peinait autant que d'entendre exprimer un reproche sur une personne qu'il recevait ou visitait. Le censeur perdait d'ailleurs son temps auprès de Charles Vertel. Quoi qu'on puisse lui dire, un ami était pour lui chose sacrée. Nous avons déjà fait remarquer l'attitude qu'il observe dans son *Journal*, à propos des obsèques de Sainte-Beuve[1]. Il n'ose risquer le moindre mot de reproche sur l'événement attristant dont il a été le témoin. Ce qui est non moins suggestif dans cet ordre d'idées, c'est le silence complet qu'il garde dans ce même *Journal* sur le rôle de son cousin Courbet pendant la Commune de Paris[2].

1. V. *supra*, p. 104.

2. Gustave Courbet, qui fit partie du comité de la Commune et auquel on reprocha d'avoir eu l'idée de « déboulonner » la colonne Vendôme, avait été poursuivi devant le troisième conseil de guerre à Versailles. Défendu par Lachaud (*Gazette des tribunaux*, 31 août 1871), il fut, après un interrogatoire assez terne (*Gazette des tribunaux*, 14 et 15 août 1871) et un réquisitoire très modéré (*Gazette des tribunaux*, 24 août 1871), condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende (*Gazette des tribunaux*, 3 septembre 1871).

La sûreté de son commerce et surtout l'horreur profonde qu'il avait même pour ces légers mensonges dont s'accommode la vie mondaine faisaient de lui le plus loyal et le plus recherché des amis. Avec quelle joie étaient reçues les visites qu'il aimait tant à faire et qu'il multiplia avec complaisance quand la retraite lui donna plus de loisirs ; avec quelle cordialité il accueillait chez lui à tout moment les visiteurs qui se faisaient surtout nombreux à ses réceptions du dimanche !

C'est une forme de la charité, dit-on, que de se rendre, quelque temps qu'on y perde ou quelque gêne qu'on en éprouve, à des obsèques ou à un mariage. Charles Vertel pratiqua cette vertu sans une défaillance. La sympathie sincère qu'il manifestait par son empressement ému et des paroles toujours touchantes aux familles en deuil, n'avait d'égale comme intensité que la joie qu'il montrait quand il félicitait de nouveaux mariés.

Si, dans le cercle assez large de ses rela-

tions, Charles Vertel fut un ami parfait, quelle tendresse il déploya dans le cercle plus intime de ses parents.

Après la mort de sa femme, sa fille et sa belle-sœur, Mme Bremare, en reçurent le témoignage soit à Paris, soit dans les voyages annuels des vacances, soit à Brunoy où il aimait à prendre soin des fleurs du jardin.

L'auteur de ces lignes n'oubliera jamais les neuf années durant lesquelles son beau-père lui prodigua les marques de la plus délicate affection. L'été, avec les séjours en commun dans la maison familiale de Brunoy et les pérégrinations faites comme entre camarades, resserrait encore les liens d'une amitié que les soirées passées ensemble à Paris, l'hiver, tenaient déjà bien étroite. Il semblait que l'été de 1911 dût avoir à cet égard les mêmes douceurs que ses devanciers.

Déjà de Brunoy on s'apprêtait à partir, comme tous les ans à pareille époque, en voyage. Tout à coup dans les premiers

jours du mois d'août, un matin, Charles Vertel avoue qu'il a très mal dormi, qu'il a été très malade, et, pour tranquilliser, déclare qu'il va déjà mieux. Le médecin redoute la pneumonie des vieillards. Le malade semble se remettre. Il supplie ses enfants de commencer leur voyage ; il assure qu'il les rejoindra avant deux semaines ; et le médecin n'objecte rien à ce projet. Deux jours plus tard, Charles Vertel écrivait en s'efforçant de badiner : « Un nouvel ennui me survient ; mais quel honneur ! j'ai la maladie de Sainte-Beuve. »

Il savait, pour l'avoir vu, ce que coûtait cet honneur : des souffrances atroces et la fin à échéance plus ou moins proche.

Il résolut de supporter vaillamment les unes et de voir venir la seconde avec sérénité. Il ne se faisait, en effet, aucune illusion sur son état. A l'excellent curé de Brunoy, qui lui rendait visite un jour et le félicitait d'avoir pu descendre au jardin, il répondit : « Je ferai ce que le bon Dieu voudra ; si je dois partir, je suis prêt. » Au

commencement de septembre, ses forces diminuèrent avec une effrayante rapidité ; ses douleurs augmentèrent. Il tentait cependant encore de faire bon visage aux amis qui lui faisaient visite et s'excusait de causer tant de tracas. Au médecin appelé en consultation, il exprimait des regrets de l'avoir dérangé de sa villégiature. La dernière personne dont il parla fut son père qu'il n'avait cependant presque pas connu. « Je viens, dit-il un jour, de passer une bonne heure avec mon cher papa. » Rêvait-il? Ou bien les chers morts dont il aimait tant à rappeler le souvenir et à visiter les tombes l'appelaient-ils à eux ?

Le 13 septembre, il s'éteignait dans les bras de sa fille et de son gendre. Il avait écrit en 1872 (le 12 octobre), dans son *Journal*, en rentrant du cimetière du Père-Lachaise, où il avait assisté à l'exhumation et à la réinhumation des restes du général Oudot : « Maman, ma sœur et moi, nous reposerons un jour à côté de notre glorieux ancêtre. » Mais plus tard, il avait exprimé

le vœu d'être enterré auprès de sa femme au cimetière Montparnasse, à Paris. C'est là qu'il repose.

Par une émouvante coïncidence, le jour des obsèques, au moment où le fourgon automobile, qui transportait de Brunoy au cimetière Montparnasse la dépouille mortelle de Charles Vertel, arrivait à Villeneuve-Saint-Georges, un régiment d'infanterie, qui revenait des grandes manœuvres à Paris, commençait à défiler dans la rue étroite qui traverse la village. Le fourgon dut s'arrêter. Quelques instants après, la compagnie du drapeau passait. Le lieutenant porte-drapeau inclina légèrement le drapeau devant le fourgon funèbre ; c'était le salut, — poignant dans sa discrétion et sa simplicité, — de la patrie à un bon serviteur et au petit-fils du général Oudot.

*
* *

A une époque, comme la nôtre, où l'individualisme et l'égoïsme sont de mode, où les blasés et les sceptiques sont légion, où

des jeunes gens mettent une sorte d'élégance à ne plus fonder d'espérance sur l'avenir comme s'ils avaient eu le temps de perdre leurs illusions, il est réconfortant de rappeler la vie d'un homme qui — comme celle de Charles Vertel — fut faite de sacrifice et de désintéressement, d'inlassable bonté et d'inébranlable optimisme, d'attachement au devoir et d'ignorance du mal, de foi en l'amitié et de constante jeunesse de cœur et d'esprit.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. v
CHAPITRE PREMIER. — Le général Oudot et le capitaine Vertel (1768-1813) 1
CHAPITRE II. — Nathalie Oudot : une amie d'enfance de Sainte-Beuve (1813-1825). 15
CHAPITRE III. — Une poésie de Sainte-Beuve en 1829. Un pastel sans nom. Le portrait de Nathalie Oudot. 29
CHAPITRE IV. — Dernières joies et premières épreuves de Nathalie Vertel ; naissance de Charles et mort de son mari ; les sympathies de Sainte-Beuve (1826-1844) 47
CHAPITRE V. — L'adolescence et l'éducation de Charles Vertel. Continuation de la correspondance avec Sainte-Beuve (1844-1857). 57
CHAPITRE VI. — Charles Vertel et sa mère. Les dernières lettres de Sainte-Beuve à Nathalie Vertel. Mort de Sainte-Beuve (1857-1869). . 81
CHAPITRE VII. — Le siège et la Commune de Paris. Mort de Nathalie Vertel (1870-1875). . . 109
CHAPITRE VIII. — La seconde moitié de la vie de Charles Vertel (1877-1911). 139

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris. — 642.2.13.